

Nouvelliste valaisan

RÉDACTION - ABONNEMENTS
ST-MAURICE
Téléphone 5.43.68
Compte de chèques postaux Ilc 274

PRIX DES ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
SUISSE 19.— 10.50 6.—
Avec Bulletin officiel 25.50 14.— 7.75
ÉTRANGER : Demander le tarif

LE SEUL QUOTIDIEN DE
LA VALLÉE DU RHÔNE

SERVICE DE PUBLICITÉ
SION
PUBLICITAS S. A., Tél. 2.12.36
et toutes les Agences
de PUBLICITAS S. A.

PRIX DES ANNONCES :
Valais et de Bex à Villeneuve 10 cts le mm.
Suisse 13 »
Étranger 14 »
Réclames : Canton 22 »
Suisse 27 »
Mortuaires 16 »

Notre attitude devant le communisme

Le conflit qui oppose la Russie à l'Amérique est avant tout un conflit de mystiques où s'affrontent deux philosophies et deux religions. La victoire de l'U.R.S.S. représenterait pour la foi en Dieu dans le monde et pour l'Eglise un immense danger : la persécution qui sévit dans les pays de l'Est sous l'influence soviétique ne permet là-dessus aucun doute.

Sur ce plan, aucune hésitation n'est permise au chrétien. Par son témoignage en toutes circonstances et en tout état sacerdotal ou laïc, par les moyens politiques justes dont il dispose, dans la mesure où il s'insère dans la vie politique, le chrétien doit s'opposer à ce triomphe du communisme athée.

C'est la raison pour laquelle le Pape vient de condamner solennellement le communisme en prononçant l'excommunication contre les catholiques qui adhèrent à cette doctrine et la propagent.

En matière politique, l'autorité religieuse tend de plus en plus à laisser les laïcs à leur conscience. Dans certains cas cependant, elle voit la nécessité de trancher publiquement les cas de conscience que les circonstances peuvent poser. C'est qu'alors il y a en jeu un intérêt majeur d'ordre spirituel et que les principes sont si évidemment liés à une ligne de conduite donnée qu'aucune hésitation n'est permise sur la manière de résoudre ces cas de conscience. Ce faisant, la société religieuse ne s'attribue pas un pouvoir sur la société civile, elle se contente de la rappeler au respect d'une loi morale universelle et d'une liberté religieuse qui l'oblige directement à l'égard de l'homme.

C'est ce que le Pape vient de faire pour les catholiques du monde entier.

Le Pape a le droit de dire que Dieu existe ou, ce qui revient au même, qu'on ne peut adhérer à un parti qui L'arracherait de l'esprit et du cœur des hommes.

Mais la directive du Pape ne doit pas être séparée de l'ensemble de ses directives et ne doit pas faire perdre de vue la totalité du problème.

Le conflit religieux est lié à un conflit sociologique à l'égard duquel l'attitude du Pape s'est clairement manifestée : le capitalisme libéral viole les droits fondamentaux, consacre des inégalités inadmissibles, fait obstacle au progrès social et aux légitimes aspirations des masses. Il importe que les récentes déclarations pontificales ne soient pas déformées par une interprétation unilatérale et simpliste, qui ne tiendrait pas compte de tout le reste de son enseignement.

Si le chrétien doit adopter à l'égard du communisme une attitude de refus, c'est à cause : 1) de sa philosophie et des persécutions religieuses qu'il déclencherait ; 2) des méthodes totalitaires auxquelles il a recours sur le plan national et international ; 3) du collectivisme qu'il instaure.

Mais ce dernier grief n'est pas de même nature que les deux autres. Si le communisme se réduisait à un système de propriété collective des grands moyens de production, tel qu'il est réalisé par exemple dans les pays sous contrôle soviétique, il nous trouverait encore contre lui mais pour la même raison et de la même manière que nous sommes contre le capitalisme tel que nous le trouvons réalisé aux Etats-Unis d'Amérique et chez nous en dépit des amendements qui lui ont été imposés.

Pour combattre le communisme, il est urgent de construire. Le communisme semble reculer dans les pays d'Europe occidentale. C'est le moment d'aller de l'avant.

Avant tout, ne laissons pas mettre en question ce qui est valable dans les acquisitions sociales de ces dernières années. La sécurité sociale, particulièrement l'assurance-vieillesse, l'institution syndicale font en ce moment l'objet d'attaques injustes. Nous les défendrons. Nous n'accepterons pas que l'on revienne sur l'assurance-vieillesse et sur d'autres institutions d'ordre social qui aident efficacement aux nécessités et aux besoins élémentaires des masses. Des abus, il y en a certes. Nous les voyons et nous chercherons à les corriger. Mais nous ne ferons pas de ces abus une machine de guerre contre la sécurité sociale. Elle constitue, à nos yeux, un progrès humain définitif.

Mais il ne suffit pas de tenir. Il faut progresser. Nous ne devons pas craindre de présenter un programme audacieux de transformations sociales : généralisation des allocations familiales dans tout le pays, création de nouvelles formes d'entreprise basées sur la coopération, l'association ou la communauté, en leur faisant accorder les faveurs de la loi ; organisation de l'industrie, de l'agriculture et du commerce à laquelle participent tous les travailleurs et qui permet une orientation effective de l'économie suivant un plan concerté, sans la jeter dans un dirigisme étatique, mise à la disposition des jeunes paysans des exploitations et des capitaux dont ils ont besoin, etc.

Imaginons-nous les espoirs que feraient lever chez les travailleurs de la ville et de la campagne de telles réalisations ?

Jusqu'au bout gardons ainsi notre résolution.

B.

Critiques sur la forme et sur le fond

Les 26 et 27 septembre, deux référendums furent déposés à la Chancellerie fédérale : l'un contre la continuation des subventions pour la construction de logements ; l'autre contre le nouveau statut des fonctionnaires. On s'attendait à ce que ces deux questions fissent l'objet d'une seule et même votation, ce qui eût fait à la caisse fédérale l'économie d'un scrutin supplémentaire. Aussi la surprise fut-elle grande quand on apprit que la votation sur le statut des fonctionnaires aurait lieu au début de décembre, tandis que celle sur les subventions immobilières était remise à février 1950. Quelle pouvait bien être la raison de cette dissociation ?

Les dessous de la manœuvre sont bientôt apparus. On vient en effet d'apprendre que le Conseil fédéral demande aux Chambres un nouveau crédit de 13 millions pour l'encouragement à la construction. On craignait évidemment, en haut lieu, que le peuple ne se prononçât contre ces subventions avant même que les Chambres eussent adopté le crédit demandé. Le gouvernement n'a donc pas reculé devant une manœuvre mesquine pour arriver à ses fins, c'est-à-dire prendre une décision en dehors du souverain et contre sa volonté.

Le moyen manque d'élégance. Mais on en comprend le pourquoi quand on se donne la peine d'aller au fond des choses. Dans un Message du 9 mai, le Conseil fédéral expose que le fonds pour la construction de logements était riche de 44,6 millions au 1er janvier 1949. Sur ce total, continue le rapport, 34,2 millions environ sont garan-

tis aux cantons à titre de subventions. Il reste donc 10,4 millions pour couvrir les besoins de 1950.

La situation semble s'être modifiée bien rapidement depuis le 9 mai. Le Message du Conseil fédéral rendait un son optimiste. Qu'est-il arrivé entre temps ? Car si le gouvernement demande aujourd'hui 13 millions de supplément pour 1949, c'est que le solde de 10,4 millions a été plus que deux fois dépensé.

Il y a donc quelque chose d'assez peu clair dans toute cette affaire. Est-ce pour cela qu'on prend tant de peine à empêcher le peuple de dire son mot avant que le Parlement ait avalé la couleur ? La manière est bien surprenante. Le 11 septembre, le peuple marquait dans un vote qui

a fait date, sa volonté de participer plus activement à la gestion des affaires publiques. Durant les semaines suivantes, on a pu croire que le gouvernement fédéral avait compris l'avertissement. Il semble que ce n'est pas le cas, puisqu'au lieu de résoudre normalement le problème en demandant un nouveau crédit ou en supprimant les subventions immobilières, selon l'issue du vote sur le referendum populaire, on agit tout comme si l'on ne voulait tenir aucun compte de la volonté du souverain et poursuivre dans la voie de la politique autoritaire que le peuple a condamnée à plusieurs reprises au cours de ces derniers mois. Le moins qu'on puisse dire de cette manière d'agir est qu'elle est tout à fait anormale.

A.

De jour en jour

En France : Y aura-t-il un cabinet Moch et quel sera-t-il ? - En Angleterre : le septième congrès conservateur
Aux Etats-Unis : Comment le général Bradley voit la défense du continent américain

La solution de la crise ministérielle française dépend maintenant des groupes modérés de l'Assemblée nationale. Le fait que M. Jules Moch a accepté de former le nouveau Cabinet semble indiquer qu'en dépit de l'opposition des indépendants, du P. R. L. et de la fraction paysanne, le président du Conseil désigné s'est assuré quelques voix de dissidents... en mal de portefeuille (!)

Si M. Jules Moch tient à décrocher ses 311 voix, aucune fausse manœuvre ne lui est permise dans l'exposé de son programme.

Si, sur le plan social, socialistes et républicains populaires et même radicaux sont assez proches les uns des autres, dès qu'il s'agit de crédits militaires, du Viet-Nam, des relations franco-allemandes, de la liberté d'enseignement, l'accord devient impossible. Les crises antérieures sont là pour l'attester.

Mais, pour le moment, dans l'entourage de M. Jules Moch, tout est à l'optimisme. On compte beaucoup sur lui pour remettre de l'ordre dans l'Etat, rétablir l'autorité, mater le parti communiste. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles, en dehors des motifs électoraux, M. R. P., radicaux, U. D. S. R. et quelques modérés se sont ralliés à sa candidature et se proposent de l'appuyer.

Aussi, escomptant déjà la réussite de M. Jules Moch, le petit jeu de la distribution anticipée des portefeuilles a-t-il commencé.

C'est ainsi que pour l'intérieur, on cite les noms de MM. Jules Moch et de René Mayer, pour la justice ceux de MM. René Plevin et Yvon Delbos, pour la défense nationale ceux de MM. Teitgen et René Mayer, pour le travail ceux de MM. Daniel Mayer, Guy Mollet et Gazier, pour les affaires étrangères ceux de MM. Robert Schuman et Georges Bidault, pour l'agriculture ceux de MM. Pflimlin et Delcos, pour la France d'outre-mer ceux de MM. Coste-Floret, Letourneau et Juglas, pour la marine marchande ceux de MM. Jacquinet, Colin, Marcellinx, Ramonoury, pour la reconstruction MM. Claudius Petit et Schmitt, pour les travaux publics ceux de MM. Pineau, Morice et Beauquier. Resteraient en charge M. Edgar Faure, Lacoste, Thomas, Tony Revillon, respectivement au budget, à la production industrielle, aux P. T. T., à la France d'outre-mer.

Comme le Cabinet de M. Queuille, celui de M. Jules Moch comprendra un assez grand nombre de secrétaires et de sous-secrétaires d'Etat, s'il parvient à franchir le cap de 311 voix constitutionnelles devant l'assemblée nationale qui s'est réunie jeudi soir.

Nous attendons ce résultat d'un moment à l'autre...

* * *

C'est dans l'immense patinoire de l'« Empress Hall », dans le quartier populaire de Fulham, à Londres, que le septième Congrès conservateur s'est ouvert mercredi matin.

Au milieu des rumeurs d'élections générales, le grand optimisme des 4500 délégués n'est même pas tempéré par l'atmosphère frigorifique de la salle (!), où une simple couche de bois sépare de la glace artificielle les pieds des militants tories...

La séance a été inaugurée par un service religieux conduit par l'évêque anglican de Londres, puis le président de la conférence, M. Douglas Graham, a ouvert la discussion qui a

été entièrement consacrée mercredi à une résolution spéciale sur la crise économique. Cette résolution « stigmatise la désastreuse politique économique et financière du gouvernement, qui a abouti à la dévaluation ». « Cette dernière mesure ne peut que provoquer la montée des prix et le chômage ».

M. Antony Eden est intervenu en fin des débats. M. Churchill, en tant que leader du parti, n'assiste jamais au Congrès conservateur, mais il prendra la parole vendredi soir dans une grande réunion publique.

La résolution urgente qui condamne la politique économique du gouvernement travailliste et la dévaluation de la livre sterling, a été adoptée à l'unanimité.

Le congrès a confirmé son attitude contre la nationalisation des industries et des assurances. M. Oliver Lyttleton a résumé le débat en disant que les conservateurs se proposent de rendre à l'entreprise et à l'initiative privée, où c'est pratiquement possible, les industries qui ont été nationalisées. Là où ce n'est pas possible, les conservateurs les réorganiseront.

D'autre part, le parti conservateur a insisté sur sa volonté de collaborer étroitement avec les syndicats. Le porte-parole de la présidence du parti, M. Maxwell Fyfe, a déclaré qu'il y a en Angleterre trois millions de syndiqués conservateurs. Dans ces conditions la première tâche d'un gouvernement conservateur serait d'entamer une conférence avec ces syndicats.

* * *

S'adressant mercredi à l'Association forestière américaine, le général Omar Bradley a développé la question de l'influence américaine. Il a reconnu, dans son discours, que le fait que la Russie possède la bombe atomique devance d'un « certain nombre de mois » les prévisions mêmes de ceux des chefs militaires américains qui pensaient que l'U. R. S. S. aurait la bombe avant longtemps. Ce que le général Bradley a appelé la « Journée atomique rouge » rend maintenant nécessaire, dit-il, un nouvel examen du programme des dépenses militaires américaines et oblige les Etats-Unis à « choisir soigneusement leurs futurs armements de défense ».

Le chef des états-majors combinés a envisagé ensuite l'alternative suivante : ou les belligérants éventuels n'utiliseraient pas la bombe, ou, au contraire, la bombe serait employée des deux côtés. Dans le premier cas, a remarqué le général Bradley, « toute tentative de déborder en Europe se heurterait d'abord aux baïonnettes alliées en Allemagne » et l'armée américaine devra alors être prête à repousser une attaque au sol. Reste le second cas, celui qui se présenterait, a rappelé le chef militaire américain, « si notre appel pour un contrôle international de l'énergie atomique n'était pas suivi d'une acceptation honnête ». Reconnaissant que dans ce cas « un coup pourrait frapper au cœur de l'Amérique industrielle », le général a ajouté toutefois : « Notre programme de défense est déjà bien avancé » et les Etats-Unis sont prêts également à parer à cette seconde éventualité.

Nous devons être prêts à « riposter rapidement et durement », a dit encore le général Bradley, qui s'est écrié en désignant momentanément les Russes : « Ils pourraient être assez fous pour déclencher une attaque atomi-

que, même s'ils ont seulement une poignée de bombes. Mais il a souligné immédiatement que les Russes avaient trop l'habitude d'étudier les questions de force pour ne pas comprendre « les conséquences désastreuses d'une aussi effroyable erreur ».

Sur une note plus optimiste, le général américain a conclu : « Entre temps, j'espère sincèrement qu'ils verront la difficulté et les frais énormes entraînés par la fabrication de bombes, et qu'ils feront un pas pour nous rejoindre dans le contrôle international d'une telle arme ».

Nouvelles étrangères

En Allemagne rouge

Le ministère Grotewohl

SA COMPOSITION

Le parti socialiste-communiste unifié dispose de 8 ministères, l'Union chrétienne-démocratique de 4, le parti libéral-démocratique de 3, le parti national-démocratique d'un et le parti agraire allemand d'un. Un des ministres est sans parti.

SON CHEF

Le premier président du gouvernement de l'Allemagne orientale est un orateur éloquent et un théoricien politique retors. Il est l'auteur principal de la Constitution approuvée récemment par le Conseil du peuple qui se proclama lui-même Parlement de la nouvelle république.

Comme apprenti typographe, Otto Grotewohl suivit les cours d'une école supérieure en Saxe et de l'académie politique de Berlin. En janvier 1914, il adhéra au parti social-démocrate. De 1922 à 1924, il fut à la tête des ministères de l'Intérieur, de l'instruction et de la justice dans le gouvernement de Brunswick. En 1925, il était élu député au Reichstag. Sous le régime nazi, et pendant la seconde guerre mondiale, il fut directeur d'un certain nombre d'entreprises privées à Hambourg et Berlin. En novembre 1945, il fut élu à la tête du comité exécutif du parti social-démocrate ressuscité, dont il organisa par la suite la fusion avec le parti communiste dans la zone soviétique.

SON PROGRAMME

(de soumission à Moscou)

Dans sa déclaration à la Chambre, le premier ministre Grotewohl déclara entre autres choses : « La frontière de l'Oder-Neisse est la frontière de la paix. La pensée seule est criminelle d'entraîner l'Allemagne dans une guerre pour modifier cette frontière. L'amitié avec l'Union soviétique est la plus grande garantie de la paix. L'amitié avec l'Union soviétique et avec les autres peuples démocratiques sera le fondement de notre politique étrangère. Notre gouvernement est prêt à entretenir des relations amicales avec tous les autres pays qui, sur un pied d'égalité, manifestent ce vœu. Le gouvernement fera tout ce qui est en son pouvoir pour le retour de tous les prisonniers de guerre, où qu'ils puissent être. Notre gouvernement incorporera



Un bon conseil!

Contre les douleurs périodiques, prenez des

POUDRES KAFA

Elles exercent un effet rapide également contre maux de tête, névralgies, migraines, lombagos, maux de dents, crampes, attaques de goutte, rhumatismes.

Ayez KAFA sur vous toujours et partout, votre protecteur contre ces douleurs.

Ne laisse aucun arrière-goût. Ne cause pas de dérangements d'estomac, ni troubles cardiaques.

La boîte de 10 poudres fr. 1.50. En vente dans toutes les Pharmacies. Dépôt général: Pharmacie Principale, Genève.

Caisse d'Épargne du Valais

(Société mutuelle fondée en 1876)

DIRECTION: PLACE DU MIDI, SION — AGENCES ET REPRESENTANTS DANS LES PRINCIPALES LOCALITÉS DU CANTON

Reçoit des dépôts: en compte Épargne à 2 3/4 %
en obligations à 5 ans à 3 1/2 %

et sous toutes autres formes aux conditions les plus favorables

(Les Dépôts en Caisse d'Épargne bénéficient d'un privilège légal)

aussi tous les anciens nazis dans le programme de reconstruction, sans tenir compte de leur passé politique ».

M. Grotewohl remercia la « Jeunesse allemande libre » pour le loyalisme qu'elle lui témoigna lors de l'élection du président, et il ajouta : « Une nation qui possède une telle jeunesse ne pourra jamais disparaître ». Après ce discours, la séance de la Chambre populaire fut interrompue pour une heure.

Le vote de confiance

La confiance a été votée à l'unanimité (obligatoirement) au gouvernement Grotewohl au cours de la séance de la Chambre populaire.

Les porte-parole des cinq fractions parlementaires avaient auparavant exprimé leur assentiment pour le programme gouvernemental.

L'assermentation

Le nouveau gouvernement de la république démocratique allemande a prêté serment mercredi soir à la Constitution dans le château de Niederschönhausen, en secteur soviétique, qui sert de résidence à M. Wilhelm Pieck, président de la république.

Tous les ministres ont prononcé la formule sacramentelle et même les ministres socialistes-communistes ont ajouté les paroles traditionnelles du serment : « Que Dieu me soit en aide ». Le ministre-président Grotewohl a ensuite promis de lutter pour l'unité de l'Allemagne. En réponse, M. Wilhelm Pieck a souligné que ce gouvernement n'avait d'engagements envers personne : « Il n'est lié, a-t-il dit, que par l'accord de Potsdam et les autres quadripartites ».

Les représentants soviétiques, dont l'ambassadeur Semionov, avaient assisté à l'arrivée des ministres, mais s'étaient retirés avant la prestation de serment.

Révélation sur les ignobles procédés anti-catholiques en vigueur en Hongrie

Le « Figaro » de Paris rapporte l'interview qu'un de ses envoyés spéciaux a pu obtenir d'un haut fonctionnaire hongrois, déçu du régime, qui a pu passer la frontière austro-hongroise.

Cette personnalité a révélé que partout en Hongrie les communistes installent aujourd'hui secrètement de minuscules facultés théologiques. Cela doit se passer probablement de même dans les autres démocraties populaires où la population est catholique, a-t-il ajouté.

Sur l'ordre des émissaires communistes, des jeunes gens apprennent à fond la théologie pour passer par des simulacres d'ordinations et pour se substituer au clergé fidèle à Rome le jour où le gouvernement communiste s'élèvera contre l'autorité du Pape. La Tchécoslovaquie servirait en ce moment de cobaye.

Commentant le fait que le communisme est une religion, et même une religion de terreur, le haut fonctionnaire a dit : « Dans toutes les usines, dans toutes les grandes entreprises, il y a « le coin ». Le coin est fait d'une espèce d'autel tendu de rouge. Au-dessus se trouve l'image sainte : Staline, et une étoile rouge éclairée à l'électricité. Les brochures contenant la parole de l'évangile communiste sont disposées tout autour. C'est là que les ouvriers doivent se recueillir. S'ils ne le font pas, ils sont signalés en haut lieu et encourrent des sanctions sévères. A chaque cérémonie officielle, ils sont obligés de décorer eux-mêmes leurs usines. Partout trois portraits : celui de Staline, de Lénine et de notre leader Rakossi sont de rigueur ».

M. Acheson voit dans l'Allemagne de l'Est une nouvelle impossibilité à la conclusion d'un traité de paix

M. Acheson a déclaré à la presse que le gouvernement de l'Allemagne orientale ne reposait sur aucune base juridique et n'avait pas été constitué conformément à la volonté du peuple.

M. Acheson a déclaré textuellement : « Tant qu'un régime communiste autocratique restera

imposé au peuple de l'Allemagne orientale et exécutera une politique soviétique sous la protection d'une importante police communiste militarisée, il est inutile de parler d'un traité de paix, de la fin de l'état de guerre ou du retrait des troupes soviétiques ».

Il a ajouté que les Etats-Unis et leurs alliés ne changeraient pas de ligne de conduite.

Trois recommandations du Pape aux jeunes Anglais

Recevant mercredi matin 12 octobre à Castel-Gandolfo, un important groupe de la « Catholic Jungmen Societe », société anglaise de jeunes gens catholiques, venus à Rome pour fêter le centenaire de sa fondation, le Pape Pie XII a prononcé un discours en anglais.

Le Souverain Pontife a d'abord exprimé sa satisfaction de pouvoir commémorer avec ses hôtes le centenaire de leur société et il a dit sa joie de participer à cette célébration qui rappelle les paroles de S. Jean dans sa 1re Epître : « Je vous écris, jeunes gens, parce que vous avez vaincu le malin ; je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes forts, parce que la Parole de Dieu est en vous et parce que vous avez vaincu le monde ».

Après avoir félicité ses visiteurs de l'aide efficace que leur Association a apporté à l'Eglise en Angleterre, par l'exemple de leur vie, la fréquentation des Sacrements, l'étude des problèmes culturels et sociaux, le Pape les a exhortés à rapporter dans leur patrie trois recommandations :

1. Il faut recevoir les Sacrements encore plus fréquemment que ne l'exigent les règlements de l'Association ;

2. Il faut introduire les Exercices et les retraites spirituelles partout où cela est possible ;

3. L'assistance matérielle et spirituelle déjà pratiquée parmi les membres de l'Association doit être étendue aux catholiques moins fervents, et même à leurs amis et connaissances non catholiques, désireux de connaître mieux la véritable foi.

Le Pape a fait ensuite allusion aux origines du christianisme en Angleterre, quand le Pape Eleuthère y envoya les premiers missionnaires, quand le Pape Célestin Ier y dirigea le grand saint Patrick pour y accomplir les apostolats les plus féconds de toute l'histoire de l'Eglise, et enfin quand S. Grégoire le Grand y envoya S. Augustin pour y restaurer la foi ravagée par la guerre et les invasions étrangères.

« En la personne du Pontife actuel, a continué Pie XII, il y a le successeur d'Eleuthère, de Célestin et de Grégoire ; il y a en lui le même zèle et la même sollicitude pour le salut du vaillant peuple anglais, dont étaient animés ces Pontifes ; il voit dans ces jeunes gens des instruments et des auxiliaires de la grande œuvre apostolique ». Le Pape a terminé en souhaitant que l'Association centenaire et d'autres du même genre se développent pour renforcer la foi prêchée par les premiers apôtres dans leur chère Angleterre. Il a enfin donné sa bénédiction à toute cette jeunesse.

On ne sait toujours pas quand auront lieu les élections anglaises

La conférence entre MM. Attlee, Bevin et Morrison aux fins de déterminer la date des prochaines élections en Grande-Bretagne a duré une heure vingt. Comme prévu, les résultats en ont été tenus secrets. On pense néanmoins que M. Bevin a maintenu son opinion, soit des élections encore en automne de cette année, tandis que M. Morrison est partisan d'élections au printemps de 1950.

Un nouveau record dans le monde des fakirs

On annonce que le fakir « Burmah » vient de battre à Bordeaux le record du jeûne, en restant enfermé dans un cercueil de verre pendant 43 jours, couché sur des tessons de bouteille et en compagnie de vipères.

Les scellés, qui avaient été posés le 28 août par un huissier de la ville sur le cercueil ex-

posé dans un hall d'attractions, ont été enlevés le 9 octobre par le même officier ministériel.

Le précédent record était détenu par un Anglais, avec 41 jours de jeûne.

LE NONCE DE SUISSE
REÇU PAR LE PAPE

Sa Sainteté Pie XII a reçu en audience privée, lundi 10 octobre, Son Exc. Mgr Bernardini, Nonce Apostolique en Suisse.

Les communistes français déclenchent une violente offensive contre M. Moch

Les communistes français ont déclenché une violente campagne contre le nouveau président du Conseil, M. Jules Moch, qui, en tant que ministre de l'Intérieur, avait fait échouer, à plusieurs reprises, leurs plans de grève. Au moment où M. Moch se préparait, mercredi, à la séance de l'Assemblée nationale, qui doit décider de son sort, le parti communiste a invité les ouvriers à protester énergiquement contre son investiture.

Le Bureau politique du parti communiste, qui s'était réuni d'urgence, a publié la proclamation suivante : « La décision de confier à Moch la tâche de former le nouveau gouvernement est une véritable provocation pour la classe ouvrière et toutes les forces démocratiques, qui ne peuvent oublier que Moch, dont les méthodes politiques ont coûté la vie à plusieurs ouvriers est l'avocat de la répression. » Le Bureau politique invite, par conséquent, tous les ouvriers à protester contre cette nomination et à manifester de nouveau leur décision d'imposer un gouvernement d'union démocratique. »

Les syndicats contrôlés par les communistes à Paris ont invité leurs membres à suspendre le travail, en signe de protestation, au moment où M. Moch se présentera, aujourd'hui, devant l'Assemblée nationale. Bien qu'aucun mot d'ordre n'ait été donné jusqu'ici pour des manifestations de rue, d'importants contingents de police ont été mobilisés, pour surveiller les voies d'accès et les environs de la Chambre des députés. Les syndicats parisiens non communistes ont décidé de se tenir à l'écart de ce mouvement de protestation.

Dans le département du Rhône, les syndicats communistes ont ordonné aussi une grève symbolique contre « le programme de misère, de réaction et de guerre » de M. Moch.

A Vannes (France)

UNE VERITABLE PETITE ARMEE
SUR LES TRACES
D'UN FOU CRIMINEL

Six cents hommes participent à une battue organisée pour arrêter Pierre Bernard, le fou évadé que l'on soupçonne être l'auteur de crimes commis dans la lande bretonne, notamment à Erdeven.

Des soldats, des parachutistes, trois pelotons de gendarmes et des paysans armés de fourches et de fusils de chasse ainsi que de nombreux policiers fouillent le pays espérant retrouver le criminel et le plus jeune enfant d'une famille habitant une ferme incendiée

Votre plaisir

Votre intérêt

à la

FOIRE DE GENÈVE

jusqu'au 16 octobre

DIABLERETS
L'APÉRITIF COMPLET

RÉVEILLEZ LA BILE
DE VOTRE FOIE

et vous vous sentirez plus dispos

Il faut que le foie verse chaque jour un litre de bile dans l'intestin. Si cette bile arrive mal, vos aliments ne se digèrent pas. Des gaz vous gonflent, vous êtes constipé ! Les laxatifs ne sont pas toujours indiqués. Une selle forcée n'atteint pas la cause. Les PETITES PILULES CARTERS pour le FOIE facilitent le libre afflux de bile qui est nécessaire à vos intestins. Végétales, douces, elles font couler la bile. Exigez les Petites Pilules Carters pour le Foie. Fr. 234.

par le fou. Aucune trace de l'enfant n'a été retrouvée dans les décombres de la ferme et certains pensent qu'il a été enlevé par le dément.

Le cardinal Spellman et la télévision

De passage à Paris pour l'intronisation de Son Exc. Mgr Felin, Son Em. le cardinal Spellman, archevêque de New-York, a assisté le 10 octobre, à la première des messes télévisées, désormais célébrées tous les dimanches, à 18 heures, dans le grand studio de la Télévision française.

A l'issue de la cérémonie, interviewé devant la camera par le R. P. Pichard, commentateur de la messe, le cardinal Spellman a souligné l'importance nouvelle et considérable présentée par la télévision pour la diffusion du culte catholique. Le prélat a ensuite donné sa bénédiction aux « télé-spectateurs » français.

En Chine

Les troupes communistes à 35 km. de Canton

On annonce de Hong-Kong que les troupes communistes sont entrées jeudi à Fahsien, ville située à 35 km. au nord de Canton.

Un bel anniversaire sert de prétexte à un défilé monstre

La découverte du Nouveau-Monde par Christophe Colomb, il y a 457 ans, a été célébrée mercredi dans l'Amérique tout entière.

A New-York, un défilé monstre a eu lieu sur la cinquième avenue, auquel participaient plus de 75.000 personnes, vêtues d'uniformes divers, déployant des centaines d'étendards et de fanions et marchant au son de 60 musiques militaires disséminées le long du parcours sur plus de 4 kilomètres.

Les participants ont défilé sur la place Colomb, « Columbus Circle », devant le maire de New-York, M. O'Dwyer, entouré du gouverneur Thomas Dewey, de l'ambassadeur d'Italie Alberto Tarchiani et des hautes personnalités de la municipalité.

Le cardinal Spellman a également assisté au défilé du haut des marches de la cathédrale de Saint Patrik, située au milieu du parcours et entouré des hauts dignitaires ecclésiastiques. La parade a duré trois heures.

Un cadeau pour le moins original

On apprend que M. Chaim Weizmann, président de l'Etat d'Israël, recevra, à l'occasion de son 75e anniversaire, un cadeau original : une forêt sera plantée à son intention dans le voisinage de Jérusalem. Cette forêt reviendra à 250 mille livres sterling. Elle sera située le long de la nouvelle « route du courage » et couvrira quelques-unes des collines de Judée. On pense que l'exécution de ce projet prendra deux ou trois ans. Le nom des donateurs, qui se recrutent tant parmi les sionistes que parmi les non-sionistes, figurera dans un livre qui sera remis à M. Weizmann et conservé plus tard dans un pavillon construit dans la forêt.

Un Anglais recevra cette année le prix Nobel de la paix

Le comité Nobel du parlement norvégien a décidé de décerner le prix Nobel de la paix à Sir John Boyd Orr, président du mouvement international pour une fédération mondiale.

Le savant britannique Sir John Orr fut professeur à la Faculté d'agriculture de l'Université d'Aberdeen, jusqu'en 1945, date à laquelle il fut nommé directeur de la FAO (Organisation de l'O. N. U. pour l'agriculture et le ravitaillement), poste qu'il a occupé jusqu'en 1948. Le nouveau lauréat, qui est président du Conseil du

mouvement pour un gouvernement mondial, s'est fait également enregistrer comme « citoyen du monde ». Sir John Boyd Orr a acquis une grande réputation comme conseiller technique au ravitaillement de différents Cabinets ministériels britanniques.

Nouvelles suisses

A Pfäeffikon (Zurich)

Début du procès de deux bandits

Mercredi a commencé devant la Cour d'assises siégeant à Pfäeffikon le procès contre Hans Eberlé, 25 ans, et Edouard Soltermann, 24 ans, pour meurtre et brigandage. Les deux accusés, qui avaient fait connaissance alors qu'ils travaillaient dans une maison de construction zurichoise, avaient formé le projet, en automne 1948, de se rendre en Afrique. Arrivés à Marseille, ils ne purent s'embarquer, à cause de la grève du personnel des bateaux et en peu de jours ils avaient dépensé avec des femmes tout l'argent dont ils disposaient. Le 26 novembre 1948, ils firent connaissance d'un nommé Johann Heussi, 70 ans, qui rentrait en Suisse après un séjour de onze années en Australie.

A l'arrivée à Genève, Heussi se rendit à la banque pour changer de l'argent et les deux compères s'aperçurent que Heussi possédait 1200 francs, ce qui constituait toutes ses économies. Heussi leur prêta 50 francs pour rentrer à Zurich où ils arrivèrent tous les trois vers minuit. Sous prétexte de pouvoir le coucher chez un frère, les deux bandits entraînent le rapatrié en un lieu écarté près du cimetière de Nordheim et l'abattirent, et Soltermann prit le portefeuille de la victime. Les deux bandits emportèrent ensuite l'homme sans connaissance dans la forêt voisine, où Eberlé planta son couteau dans le dos du malheureux le laissant là pour mort. Les deux bandits se partagèrent alors le butin et le lendemain prirent le premier train pour Bâle à destination de Marseille. Dans cette ville, Eberlé fut arrêté le 1er décembre et le jour suivant c'était le tour de Soltermann à Alger.

Au cours de l'interrogatoire, il a été relevé que les deux bandits sont fils d'alcooliques. Ni l'un ni l'autre n'ont appris un métier et travaillaient le plus souvent comme manœuvres. Eberlé, qui est de responsabilité limitée, a reconnu

entièrement les faits, alors que Soltermann, qui est en pleine possession de ses moyens, rejette la faute sur son ami, disant qu'il ne connaissait rien de ses intentions. L'arrestation rapide des deux bandits est redevable à la collaboration exemplaire entre la police des deux pays, la presse, la radio et le public. La victime, qui est aujourd'hui absolument sans ressources, vit dans un asile du canton de Glaris et n'a pu donner que peu de détails car il a perdu connaissance aux premiers coups reçus. C'est un miracle que, dans cette nuit très froide et grièvement blessé, il n'ait pas succombé. Il fut découvert le lendemain matin alors qu'il se trainait pour sortir du bois.

Au cours de l'après-midi, les jurés se sont rendus sur place où les deux bandits ont fait une description de leur crime sans montrer le moins du monde quelque émotion.

A Genève

Exploits crapuleux de jeunes voleurs d'autos

La police genevoise a arrêté mercredi soir un jeune Zurichois de 20 ans, Paul Steiger qui fait partie d'une bande formée de son frère Kurt et d'un camarade, Friedrich Kuhn, dont les exploits commençaient à prendre de grandes proportions. Il reconnut en effet par la suite les vols d'une douzaine au moins de voitures à Zurich seulement, dans le courant de la semaine passée.

Dans la nuit de vendredi à samedi, avec une voiture volée, ils provoquèrent un grave accident près de Berne. Abandonnant le véhicule démolé, ils s'emparèrent d'un autre pour rentrer à leur domicile, en passant par Soleure. Hier, ils disposèrent d'une voiture argovienne pour venir à Genève. Faute d'essence, ils l'abandonnèrent sur le quai des Pâquis. Ils s'emparèrent d'une autre voiture qui fut abandonnée à son tour à la place Longemalle, les voleurs s'étant rendu compte qu'ils n'avaient pas assez d'essence pour rentrer chez eux. Ils s'approprièrent à recommencer le manège avec une autre auto encore ; mais au bruit du moteur mis en marche le légitime propriétaire put intervenir à temps : deux des trois occupants quittèrent précipitamment le véhicule tandis que le troisième parvenait à prendre le large avec l'auto. Il l'abandonna un peu plus loin pour partir à la recherche de ses



Une Suisse à l'honneur

Mme Morard, de Fribourg, vient d'être nommée par le Pape Pie XII, présidente générale des associations catholiques internationales pour la protection de la jeune fille

compagnons. Mais, passant sur le pont du Mont-Blanc, il fut reconnu par le propriétaire de l'auto qui avait alarmé la police et se trouvait accompagné d'un agent. Le jeune voleur fut aussitôt arrêté tandis que ses deux compagnons courent encore. Mais leur arrestation ne saurait tarder beaucoup.

A Clarens-Montreux

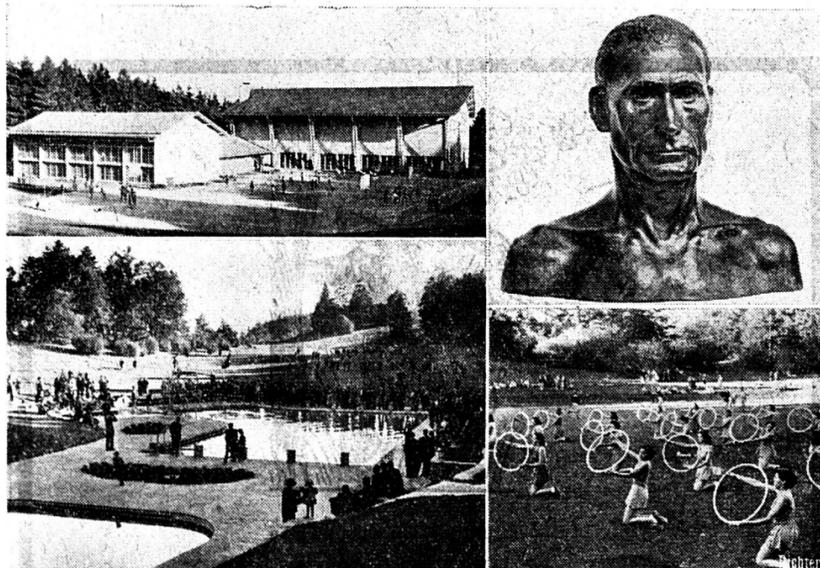
De dangereux escrocs au change à l'œuvre

Il pourrait s'agir de quatre Français

Mardi soir, peu après 20 heures, un inconnu se présentait dans un magasin de tabacs de Clarens afin d'y acheter un paquet de cigarettes qu'il payait avec un billet de cent francs et repartit avec son emplette et ce qui lui fut rendu. Mais il ne s'agissait là que d'une « patrouille de pointe » chargée, sans aucun doute, de sentir « l'air du bureau », d'éprouver la virtuosité de la vendeuse dans le maniement des coupures de quelque importance et la menace constituée par le poste de police situé tout à côté et inoccupé à ce moment-là.

Cet examen préalable dut se révéler satisfaisant puisque, quelques minutes plus tard, un second individu, âgé de 45 à 50 ans et correctement vêtu d'un costume gris foncé, se présentait à son tour, réclamant également un paquet de cigarettes. Il régla au moyen du billet de cinquante francs sur lequel la vendeuse lui rendit la différence. A peine celle-ci empochée, il prétendit avoir assez de monnaie pour payer son achat et, effectivement, il sortit d'une autre poche cinquante et quelques francs qu'il jeta négligemment sur la banque en échange de son billet récupéré. Après quoi, il pria encore la vendeuse de lui remettre un billet de cent francs contre la somme déposée devant lui et qu'il compléta, avec un aplomb inouï, avec le billet qu'il venait de reprendre. Confiante, la vendeuse lui tendit la grosse coupure qu'il prit avec désinvolture, puis il disparut. Ce n'est que lorsqu'il fut reparti que la malheureuse employée réalisa qu'elle venait d'être habilement « refaite » de cinquante francs. Malheureusement, ses recherches dans le quartier demeurèrent vaines, le filou s'étant volatilisé.

Mercredi, à la première heure, le juge informateur fut nanti de la chose au moment où il venait d'être saisi d'une plainte identique émanant d'un autre commerçant en tabacs de la ville. Un signalement précis de l'individu put être donné par la vendeuse de Clarens et la Sûreté fut lancée immédiatement sur l'affaire. On sup-



Inauguration de la nouvelle école de sport et de gymnastique de Macolin

En haut, à gauche : les halles de gymnastique et de sport. En haut, à droite : la ville de Bienne a offert au nouvel institut ce très beau buste « le sportif », dû au ciseau du sculpteur biennois Willi Ernst. En bas, à gauche les splendides piscines. En bas, à droite : au cours des festivités organisées pour l'inauguration de ce nouveau centre sportif, les jeunes séminaristes argoviennes font une démonstration pleine de grâce de leur talent. — Le conseiller fédéral Kobelt assistait à l'inauguration

FEUILLETON DU « NOUVELLISTE » 67

La chaloupe dorée

ROMAN

par

William Thomi

— Mettez-vous là derrière. Vous pourrez mieux étendre vos jambes. Voilà une couverture pour vous couvrir si vous sentez le froid.

Barcarolle monta dans l'auto. Le pasteur s'installa au volant. Une trépidation ébranla la voiture. Le moteur se mit à ronfler. Barcarolle ne pensait déjà plus à rien. Cette ultime revanche des moteurs ne l'affectait pas. Ce que l'auto emportait n'était plus qu'une herbe desséchée, vidée de son parfum, qu'accueilleraient bientôt le grand herbier du Bon Dieu, le cimetière. Lui, il était déjà entré dans l'immense solitude de l'éternité bien meilleure encore que l'amitié des hommes.

CHAPITRE XVII

Pierrot et Pipembois avaient accosté sur la rive neuchâteloise, entre Petit Cortailod et l'embou-

chure de l'Areuse, sur un grand terrain broussailleux qui respirait doucement dans la nuit.

— C'est pas la peine de courir plus loin, dit Pipembois.

— On pourrait aller coucher là-bas, proposa Pierrot en montrant des lumières qui remuaient dans les feuillages, au bas d'un coteau.

— On est bien ici, trança Pipembois. Ça regarde personne, cette chaloupe à Changaille. On la ramènera, ni vu ni connu. Lui, il peut courir...

Ils attachèrent leur bateau à un saule et montèrent la grève. Ils trouvèrent un petit coin d'herbe et de sable. Ils s'enroulèrent dans leur capote et s'allongèrent par terre. Pipembois fit craquer une allumette et ralluma sa pipe. Ensuite, il ne bougea plus. Par moments, une sourde lueur se gonflait au-dessus de sa tête et se vidait en un petit jet de fumée que la nuit étouffait aussitôt.

Pierrot ne songeait pas à dormir. Le feu de la poursuite brûlait toujours au fond de lui. Il serrait les poings tant qu'il pouvait pour entendre grincer ses jointures et sentir ses muscles rouler et se tendre sous la peau. Puis, il ouvrait ses mains toutes grandes et les étendait à plat pour rafraîchir ses paumes contre le sable doux comme des joues de fille. Les yeux grands ouverts, il regardait

la nuit tourner lentement sur sa tête. Il se forçait à rester immobile, mais il aurait voulu se lever, marcher, courir, agir. Sa voix lui remplissait la bouche, il aurait voulu la lancer par-dessus la large plaine d'eau jusqu'à ces lumières qui flottaient sur l'autre rive, jusqu'à ces maisons de Cabrolles, cette maison toute seule...

Oui, il était fort. Il n'avait qu'à le manifester. Tout s'inclinerait devant lui, accepterait sa force, aimerait sa force. Tout lui appartenait, cette nuit qui clapotait à ses pieds, tout l'espace noir criblé de mondes scintillants, tous les jours à venir avec leur soleil et leurs nuées gonflées de récoltes, toute la lumière qu'il y a dans le ciel et dans les yeux de ceux qu'on aime et Marguerite aussi serait à lui. Bientôt, il retrouverait ses bras ronds et le goût de son amour.

Il se tourna vers Pipembois :

— On peut pas dormir, hein ! Il fait trop chaud. Pipembois ne répondit rien. Il suçait seulement une grande bouffée de fumée qui tacha un instant l'obscurité d'une molle clarté rousse. L'odeur du tabac vint se frotter contre Pierrot. C'était une odeur de braves gens, habitués de vivre, qui savent quelle est leur place en ce monde et les gestes qu'ils doivent y faire.

— « Il a eu vingt ans une fois, pensa Pierrot.

Il comprendra... La Marguerite l'écouterait bien ! »

Il recommença de parler :

— Dieu sait ce qu'ils font, là-bas ! Ils doivent se demander où on est...

— Ouah ! grogna la voix de Pipembois. Ils dorment...

— Bien sûr ! fit Pierrot au bout d'un moment. Il ne savait comment continuer. Il toussa et essaya de dire en riant :

— J'espère que Marguerite ne se mettra pas trop en souci à cause de toi.

— Bon ! répondit Pipembois en baillant. Elle est habituée. Elle dort...

Pierrot se tut et ferma les yeux pour regarder les images qu'il se faisait à mesure. « Ce n'est pas vrai, se dit-il. Elle ne dort pas. Elle pense à moi... Elle est obligée... » Et il sourit.

* * *

— Quatre heures, dit Pipembois. Faut pas traîner par là.

Pierrot sauta sur ses pieds. Le jour attendait derrière l'horizon. On y voyait assez pour commencer les recherches. Ils embarquèrent. A petits coups de rames, ils longèrent la rive, scrutant les criques, les trous d'ombre dans le fouillis des buissons.

(La suite en 4e page).

MISE
**GRANDE VENTE
AUX ENCHERES**

DU
MOBILIER
DE L'
**HOTEL-PENSION
NATIONAL**

AVENUE DE LA GARE 14-16
A LAUSANNE
(Entrée par la Rue de la Grotte)

LUNDI ET MARDI
17 ET 18 OCTOBRE

de 9 heures à midi avec reprise dès 14 heures
l'expert soussigné procédera à la vente du mobilier et du matériel d'exploitation de l'Hôtel, soit :

MOBILIER DE 25 CHAMBRES

comprenant lits à 1 et 2 places, matelas bon crin et literie, armoires à glaces et autres, lavabos, commodes, canapés, tables de nuit, chaises-longues fauteuils, tables, divans, glaces, etc.

MEUBLES DE SALLE A MANGER :

15 tables rectangulaires, 25 chaises cannées
Belles grandes glaces

MOBILIER DE SALON ANGLAIS

rembourré, moquette ; canapé, 4 fauteuils et 2 chaises, guéridons, piano, pendules morbier

MEUBLES DE JARDIN :

7 tables en fer et 11 chaises, outils aratoires, etc.

1 LOT DE LINGERIE DE MAISON :

vaisselle, verrerie, batterie de cuisine, services et ustensiles de ménage
Calandre à bras, chaudière à lessive, balance romaine, petit char à bras, etc., etc.

BEAU MEUBLE FRIGO FRIMAX

3 portes, dimensions environ : haut. 180 cm., largeur 125 cm., profondeur extér. 70 cm.

LA VENTE A LIEU A TOUT PRIX

sans garantie — Echute 1 %

Par ordre :

A. WERTHEIMER

expert commissaire-priseur
Lôve 12 — LAUSANNE — Tél. 3.98.16

HORAIRE DE VENTE :

Matin : mobilier. Après-midi : lingerie et divers

OUVERTURE DES PORTES A 8 H.

Le Centre romand d'observation et d'orientation professionnelle pour infirmes met au concours :

Un poste de

directeur du Centre

Conditions requises : nationalité suisse, langue maternelle française, connaissance de l'allemand et excellente culture générale. Expérience des questions sociales et administratives.

Un poste d'

orienteur professionnel

(diplômé). Conditions requises : nationalité suisse, langue maternelle française, connaissance de l'allemand. Expérience professionnelle nécessaire. Ce poste comporterait un travail à mi-temps.

Faire offres, avec références à Case postale 352, Neuchâtel.

IMPRIMERIE RHODANIQUE O ST-MAURICE

— Là-bas !... s'écria Pipembois. Au bout de sa main, il y avait la chaloupe dorée avec sa pointe sur le rivage et l'arrière qui balançait sur l'eau.

— Elle est bonne ! dit Pierrot. On a dormi à côté d'elle.

Ils abordèrent. Les premiers bruits du jour sortaient de leurs cachettes : des oiseaux pépiaient dans les feuillages ; tout en haut de la pente, un chien aboyait d'une voix crue ; un char roulait. Le lac s'éclaircissait et sa peau frissonnait dans l'aube comme un pelage de jument que des mouches tarabustent.

— Et l'autre ? demanda Pierrot. On le laisse courir ?

— Il est loin ! Il se fera pincer ailleurs. Ça nous regarde plus. On a le bateau, ça nous suffit.

Ils examinèrent la chaloupe dorée. Il ne lui manquait rien. Changaille n'avait pas eu le temps de rien détériorer au moteur... Ils secouèrent le bidon de benzine. Il était à peu près vide.

— Embêtant ; remarqua Pipembois. On n'en a plus non plus.

— On ramera, conclut Pierrot.

— Faudra bien !

Ils montèrent dans la chaloupe dorée et y attachèrent la leur en remorque. Et ils ramèrent.

Le jour venait tout entier. Autour d'eux, le pays

vert et bleu tournait une ronde silencieuse et, à mesure qu'ils avançaient vers la pleine eau, le ciel se creusait plus profond. Tout en tirant sur les avirons, Pierrot admirait la chaloupe dorée. C'était plus fort que lui. Il sentait bien qu'elle était la cause indirecte de beaucoup de malheurs à Cabrolles, mais elle était si belle qu'il ne pouvait plus penser qu'à elle. Toutes ses pièces étaient bien taillées, bien rabotées, nettes sous leur vernis clair. Tout était bien calculé, les éponges, les courbes, le tableau, les bancs, les faux-fonds, tout... Elle se balançait d'aplomb et voltait sans résister.

Pierrot se mit à se dire qu'elle était à lui. Il fallait pêcher avec elle et il revenait du lac, la caisse pleine de poissons. Marguerite l'attendait sur le pas de la porte, les bras nus et les poings aux hanches, le visage tout lisse de bonheur. Il eut chaud partout et cria :

— Nom de sort, je la garde !

— Quoi ? demanda Pipembois.

— La chaloupe !

— Parbleu ! approuva Pipembois.

La rive vaudoise maintenant descendait contre eux comme une boue verte qui charriait des colines, des carrés de labour et tout un chaos de buissons, d'arbres branchus et de peupliers. La jete se tendait dans le lac comme un bras avec,

au bout, un carolin tout troué de clartés. Il y avait du monde sur le port. Des têtes se balançaient, des mains s'agitaient. La chaloupe dorée entra dans le chenal. Les gosses hurlèrent de joie.

— Vous l'avez pas ? cria une voix.

— Non ! répondit Pierrot en soulevant ses coudes.

Personne ne demanda plus rien. Au fond, on n'avait pas envie de parler de Changaille. Dans quelques mois, dans quelques années, on se mettrait petit à petit à dire ce qu'on en pensait, quand on ne se rappellerait plus bien qu'on avait aussi une part de responsabilité dans toute cette aventure. Maintenant, on avait mieux à faire. D'abord, le garde-pêche verrait que tout n'était pas fini.

Pierrot et Pipembois sautèrent sur le dallage. Les pêcheurs firent cercle autour d'eux. Pierrot raconta comment ils avaient retrouvé la chaloupe dorée.

— On l'a ramenée, c'est toujours ça ! dit Pipembois.

Tous se tournèrent vers la chaloupe. Elle avait un petit air docile de bête bien mâtée. Elle obéirait désormais comme une autre dans la main d'un pêcheur du pays. On regardait Pierrot qui souriait. C'était un autre homme, on aurait dit. Il

A vendre

**machine
à écrire**

en parfait état. S'adresser
sous P 11781 S Publicitas,
Sion.

Travaux

importants de chauffages
centraux à faire en échange
de voitures en excellent état,
de différentes cylindrées ou
de fourgonnette et camion-
nette. Faire offres sous chiffre
P 11777 S Publicitas, Sion.

MOUTONS

des Alpes valaisannes
Viande de choix à la portée
de toutes les bourses

**Boucherie Lamon
Sion**

Tél. 2.10.54

On offre à vendre 24 stères de

bois sec

prêts à charger sur wagons
ou camions. S'adresser au
Nouvelliste sous H. 7048.

FUMIER

Pour tous vos achats de
fumier, adressez-vous à l'ancienne
maison Gabioud Rémy,
transports, Orsières. Tél.
6.82.39.

A vendre un

vase de cave

4000 litres, parfait état.
S'adresser sous chiffre P
11780 S Publicitas, Sion.

MOUTONS

J'achète jeunes moutons
par n'importe quelle quantité.
Faire offres à H. Emery,
Illarsaz. Tél. 2.23.96.

Fabrique de Jeux de quilles

Aug. CELLIER, Renens Téléphone 4.91.13

INSTALLATIONS MODERNES ET SIMPLES
REPARATIONS, TRANSFORMATIONS
LOCATION DE GRANDS JEUX
BOULES EN BOIS DE FER

Sagro S.A.

représenté par

**Alb. Morand - Monthey
transports**

Téléphone 4.25.22

livre sur tous chantiers de la région :

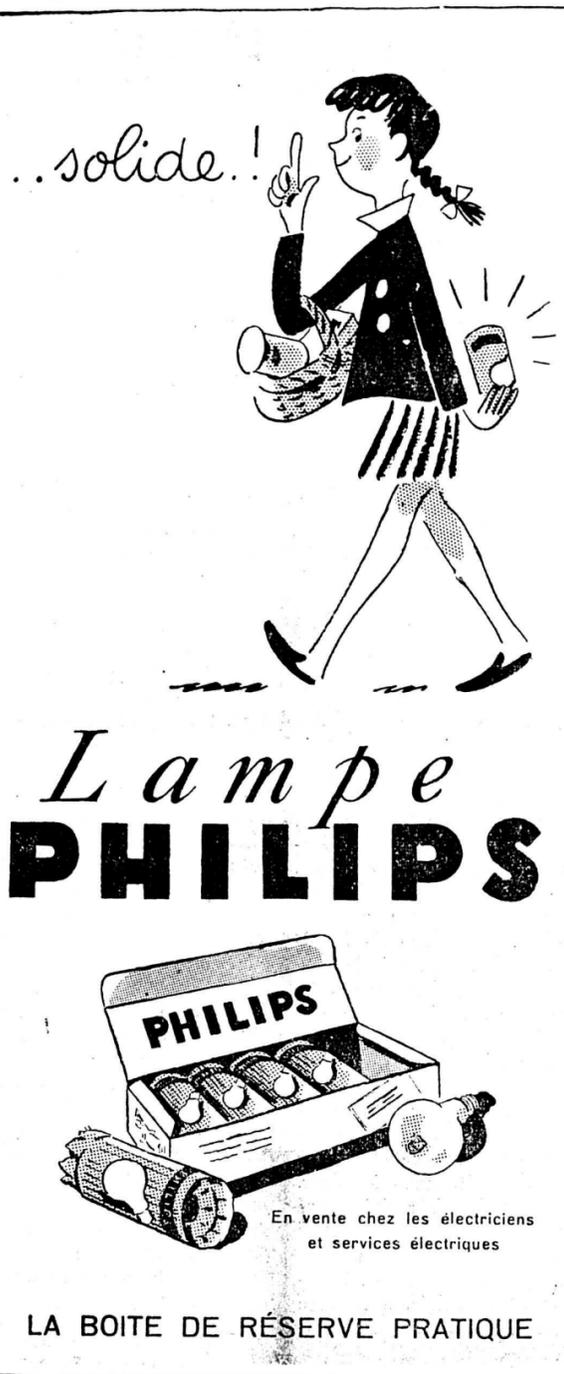
Sables et graviers lavés ronds à béton
dosés granulométriquement - Gravillons
concassés, lavés, pour construction et
entretien de route - Gravillons ronds
pour jardins

On demande

agents régionaux

ou par district, introduits auprès des industriels et des
artisans pour la vente des VERNIS, COULEURS, HUILES
Offres sous 21711 à Case postale 40818, Lausanne.

..solide.!



**L a m p e
PHILIPS**

PHILIPS

En vente chez les électriciens
et services électriques

LA BOITE DE RÉSERVE PRATIQUE



Le lièvre est pris. Où finira-t-il? En

CIVET

au Restaurant de l'Ermitage, Finges - Tél. 5.11.20

Rien de tel qu'un

**BON CAFÉ
AROMATIQUE**



VALRHÔNE

Hillmann 1947

Je vends mon excellente
voiture, conduite intérieure
noire ; chauffage, glace anti-
givre, claxon américain,
pneus neige ; 31,000 km. Prix
avantageux. Facilités de paie-
ment. Tél. 2.19.93, Sion.

Sommelière

est demandée par le Café du
Petit Léman, Vevey.

VACHES

On en prendrait trois en hi-
vernage, bons soins.
Même adresse, une jument
en hivernage.
Adresse sous P. 11678 S. à
Publicitas, Sion.

(A suivre).

Rue des Remparts

A LA BONNE MENAGERE SION

E. CONSTANTIN & FILS — Téléphone 2.13.07

FOURNEAUX



Pour **ELECTRICITE • BOIS • GAZ**
GRAND CHOIX DE CALORIFERES
 Boilers pour service d'eau chaude - Tuyaux de fumée
 Téléphone 2.13.07

ARTICLES DE MÉNAGE

Verrerie - Porcelaine
 Cristal - Argenterie

Tout ce qu'il faut pour votre cuisine

UN CHOIX ENORME

DES PRIX RAISONNABLES



Téléphone 2.13.07

MACHINES A COUDRE



Réparation de toutes les marques de machines à coudre

FOURNITURES • MERCERIE • LAINES

Téléphone 2.20.51

LA 4 CV RENAULT

PRIX: *en baïwe*

FR. **4.850**

mais *au plus haut*
 QUALITE:

La voiture des temps nouveaux n'a pas fini de vous étonner!



4 CV RENAULT

Bon à découper

et à envoyer au Garage Moderne, A. GSCHWEND, à Sion.

Veuillez envoyer une documentation sur votre voiture 4 CV à :

M Adresse : Profession :

On demande

agents régionaux

ou par district, introduits auprès des horticulteurs et des pépiniéristes pour la vente d'un produit très efficace.

Offres sous chiffre OFA 11270 L à Orell Fussli-Annonces, Lausanne.

produits laitiers

Epicerie fine, charcuterie de campagne et vin, au centre de Lausanne. Urgent. Agences s'abstenir. Ecrire sous chiffre P. N. 22248 L à Publicitas, Lausanne.

Installation complète d'appartement par

Widmann Frères - Sion

est une garantie de bon goût

Magasins de ventes seulement au sommet du Grand-Pont.

Nous sommes acheteurs de

graisse de chamois

S'adresser à GIOVANOLA FRERES, Monthey.

A vendre une auto

Ford, 5 HP., cond. intér., 4 places, en parfait état de marche et d'entretien, à céder pour Fr. 2000.—. S'adresser chez Carlo Wirth, boulangerie Baud, St-Maurice.

A louer local

pour bureau, à l'avenue de la Gare, à Martigny-Ville. Libre de suite. S'adresser à M. Jules Delaloye, architecte, Martigny-Ville.

A remettre, à Genève, cause imprévue,

café - restaurant

renommé, Centre-Ville, Près Piccadilly. Rens. Case Rive, 314, Genève.

Achat continuél de machines à tricoter main

«Dubied» et «Schaffhouse», largeur des aiguilles depuis 60 cm., deux porte-fils, jauges 7, 8, 10, 12. Payables de Fr. 500.— à 1600.—, comptant. A. Mœschler, rue des Deux-Ponts 22, Genève.

A vendre 10,000 plantons de fraises

Mme Moutot, 3 fr. le cent. S'adresser sous chiffre 5.25, Ardon.

Boulangier

Batteuse double «Aeschbach», Fr. 250.—. Pâtisserie Grezel, Av. Ouchy 3, Lausanne

Occasion. — A vendre Motosacoche

500 TT., complètement révisée, avec side-car pour livraisons; prix Fr. 1400.—. S'adresser C. BONARDI, rue Chablais 6, Vevey.

On demande, dans maison de maître, région Vevey,

cuisinière

expérimentée, bien recommandée (25-45 ans). Entrée immédiate ou date à convenir. Ecrire sous chiffre P 4602 V. à Publicitas, Vevey.

GELÉE KALODERMA



pour les soins de vos mains

Tubes frs. 1.45 et 2.35 + impôts

PLAN-CONTHEY

Dimanche 16 octobre

GRANDE KERMESSSE

pour la construction de la nouvelle église
 Productions des sociétés locales
 TOMBOLA JEUX DIVERS

Avis!

Nous portons à la connaissance du public en général que nous avons repris dès ce jour, le

Garage Vergères à Vétroz

Par un travail prompt et soigné nous espérons mériter la confiance que nous sollicitons.
 Branca Frères P. P.

Vente et échange de voitures toutes marques
 Réparations soignées de tous véhicules

Isérables

Café du Cercle

Dimanche 16 octobre 1949

Grande Fête d'Automne

Tombola BAL Vins de 1er choix

TIRS D'ARTILLERIE

Des tirs d'artillerie auront lieu du 18 au 20. 10. 49 dans la région du Val Ferret

Pour de plus amples détails on est prié de consulter le Bulletin Officiel du canton du Valais et les publications de tir affichées dans les communes intéressées.

Place d'Armes de Sion.

Le Commandant :

Lt.-Col. E. M. G. Rünzi.

pose qu'il s'agit d'une bande de trois ou quatre gangsters se déplaçant rapidement au moyen d'une voiture et qui seraient peut-être ressortissants français. Hier, la Sûreté semblait tenir une piste et l'enquête se poursuivait activement. Il est très peu probable qu'il existe une corrélation entre cette affaire et un « trou » de 3600 francs découvert dans la caisse de conciergerie d'un grand hôtel de l'Est-End, autre casse-tête qui fait également l'objet d'une enquête serrée. Pour l'instant, il ne semble pas que d'autres dupes aient été volées par les astucieux bandits.

Nous apprenons encore ce qui suit :

L'enquête menée par la police de sûreté n'a pas encore abouti aujourd'hui. Mais les soupçons se portent sur quatre individus de nationalité française, en possession d'une automobile, qui auraient déjà opéré dans divers endroits du canton, à quinze reprises.

A Pully, par exemple, et à Lausanne à plusieurs reprises, on a signalé des « vols au change », pour un montant de 50 ou 100 fr., escroqueries toujours faites de la même manière.

Et l'on se demande, dans les milieux de la police, s'il s'agit de la même bande, opérant depuis le mois d'août à peu près.

TOUJOURS PAS DE NOUVELLES DES DEUX ÉCOLIERS DISPARUS A LA TOUR-DE-GOURZE

A 10 heures, jeudi matin, on n'avait toujours pas de nouvelles des fugitifs.

Voici encore quelques précisions sur cette étrange fugue : les enfants se sont éloignés dans un bois situé sur le chemin allant des Grandes Croisées à la Buritaz. Un écolier a entendu l'un d'eux dire à voix basse : « On y va ? »

Mais ce n'est qu'à la Buritaz, en faisant un appel, que les instituteurs ont constaté la disparition des gosses et l'ont immédiatement signalée à la Direction des Ecoles, puis à la gendarmerie. On pense qu'il s'agit bien d'une fugue, attribuée à un acte inconsidéré que seul peut expliquer l'âge des enfants.

Nous disons plus haut que le jeune Winiger était légèrement vêtu malgré les recommandations des maîtres. Mais son camarade Gentizon portait, paraît-il, dans son sac, des habits de rechange, ce qui peut encore confirmer l'hypothèse d'une fuite minutieusement préparée.

Dernier acte judiciaire de l'accident qui coûta la vie à M. M. Godet

TROIS JOURS D'ARRÊTS POUR M. THALMANN

On se souvient que le 1er juillet dernier, une automobile conduite par M. H. Thalmann, architecte à Neuchâtel, et dans laquelle avaient pris place trois de ses amis qui venaient d'assister, avec lui, à un dîner d'anciens bacheliers, se renversa entre Auvignier et Neuchâtel. L'un des occupants, M. Marcel Godet, ancien directeur de la Bibliothèque nationale, mourut peu après des suites de ses blessures.

Le Tribunal de Boudry a rendu hier son jugement dans cette affaire. Abandonnant la prévention d'homicide par imprudence il a néanmoins admis que M. Thalmann était en état de légère ivresse quand il eut le malaise qui provoqua l'accident. Aussi l'a-t-il condamné à trois jours d'arrêts avec sursis, et au paiement des frais de la cause par Fr. 219.—

A Montreux DEUX VOLEURS SONT ARRETÉS

Mercredi, la police des Planches, à Montreux, enregistrait une plainte d'une employée d'hôtel de la place à laquelle on avait dérobé une bague d'une certaine valeur. Après une rapide enquête habilement menée, la police procédait à l'arrestation de la coupable, une compagne de travail de la plaignante, de nationalité italienne. Après interrogatoire, celle-ci a avoué son larcin qu'elle a commis alors que la victime avait retiré sa bague pour se laver les mains. La voleuse a été mise à la disposition du juge informateur.

Dans la nuit de mercredi à jeudi, la police des Planches a également procédé à l'arrestation d'un jeune homme de 19 ans, ressortissant valaisan, qui vivait depuis quelques jours caché dans les sous-sols d'un hôtel de Territet fermé pour l'hiver, dans lequel n'habitaient que le directeur et le jardinier. Cet individu, qui s'était introduit à l'aide de fausses clés dans l'établissement, a dérobé des aliments et diverses fournitures dans le garde-manger pour subvenir à son entretien. Démuni d'argent, sans place et sans moyens d'existence, le coupable a été mis à disposition de la justice.

LE ROI DE LA CAMBRIOLE

Depuis le 19 septembre, toute une série de cambriolages de chalets ont été perpétrés en divers endroits. Le service d'identification de la police vaudoise avait déjà établi que onze d'entre eux étaient l'œuvre du récidiviste Fernand Vuagniaux, arrêté dès lors par la police neuchâteloise.

Vuagniaux n'ayant pas encore été livré aux autorités vaudoises, la police cantonale, continuant ses investigations, a pu établir que ce

malfructeur était l'auteur de onze autres vols avec effraction, soit cinq dans la région de la Givrène, quatre dans la région de Sainte-Croix, un à Mauborget et un à Bremblens. C'est donc jusqu'à maintenant un total de vingt-deux cambriolages que ce redoutable récidiviste a perpétrés en des lieux fort éloignés les uns des autres, pendant une période d'environ quinze jours. Les recherches se poursuivent.

Au seuil du long hiver

Où en est notre économie électrique ?

Le rapport du comité de l'Union des centrales suisses d'électricité sur l'exercice 1948 permet de jeter un regard sur un des secteurs les plus importants de l'économie nationale : celui de la production d'énergie électrique. On constate, tout d'abord, que la demande d'énergie électrique a continué à être très active, quoique le ravitaillement en combustibles ait été pratiquement normal. L'augmentation des besoins de courant dépend en première ligne de la tendance à rationaliser toutes les exploitations, ainsi que du renchérissement énorme de la main-d'œuvre.

Si les centrales d'électricité ont pratiquement été en mesure de satisfaire à toutes les demandes de livraison de courant, c'est un fait néanmoins que notre économie électrique, basée sur la production hydraulique, dépend bien plus fortement des conditions météorologiques aujourd'hui que naguère. Cette dépendance sera moins sensible dès que quelques-unes des usines hydro-électriques à accumulation, actuellement en chantier, entreront en service. Grâce à la mise en service de nouvelles usines, commencées pendant la guerre, la production d'énergie électrique pendant l'année 1947-48 a pu être augmentée d'environ 300 millions de kwh. par rapport à 1945-46. Malgré cela, les besoins en énergie, notamment pendant le mois d'octobre et de novembre 1947, ne purent pas être couverts intégralement. Cependant, le déficit de cette période n'atteignit pas 100 millions de kwh, soit moins de 1 pour cent de la consommation totale annuelle. Cette dernière, en comparaison de l'année hydrologique 1938-39, a augmenté d'environ 80 pour cent. L'accroissement est de 119 pour cent pour les usages domestiques, l'artisanat et l'agriculture, de 81 pour cent pour l'industrie et de 32 pour cent pour les chemins de fer.

Pendant l'année écoulée également, les entreprises d'électricité se sont efforcées d'accroître la capacité de production d'énergie. En 1948, l'usine

à accumulation de Rossens sur la Sarine a été achevée et mise en service. En outre, les bassins d'accumulation de Lucendo et Sella ont pu être remplis entièrement pour la première fois. D'autres usines encore ont pu être achevées ou sont très près de l'être. Quant aux usines actuellement en construction, elles sont nombreuses. Rien que pour la Suisse romande, signalons celles de Lavey, Cleuson et Salanf. Les usines en construction à fin 1948 représentent ensemble une puissance installée de 300,000 kwh. environ et leur capacité moyenne de production atteindra 1327 millions de kwh., dont 535 millions de kwh. en hiver. A leur achèvement, la contenance des bassins d'accumulation s'augmentera de 228 millions de kwh., c'est-à-dire de 20 pour cent environ de la capacité actuelle.

On estime qu'après achèvement des usines actuellement en construction, la situation se présentera comme suit en 1952-53 : en été 1953, la production hydraulique pourra satisfaire à une demande normale d'énergie. Pour le semestre d'hiver, la capacité moyenne de production de toutes les usines hydrauliques atteindra 5800 millions de kwh. en chiffre rond. En cas d'extrême sécheresse, cette production tomberait à 4650 millions de kwh. Le déficit de 1150 millions de kwh. pourrait alors être réduit à 600 millions par la production thermique et les importations d'énergie assurées par contrats. En cas de débit moyen des cours d'eau, la production pourrait couvrir une demande d'énergie normale de 5015 millions de kwh. Cette demande correspond à une augmentation moyenne de la consommation de 170 millions de kwh. par semestre d'hiver. Toutefois, l'accroissement effectif ayant été de 192 millions de kwh. par semestre pour la moyenne des hivers 1938-39 à 1947-48 et le développement futur de la demande d'énergie dépendant de facteurs qu'il n'est pas possible d'apprécier aujourd'hui dans leur totalité, il est nécessaire, pour assurer à l'avenir un ravitaillement suffisant en énergie d'hiver, de construire encore davantage d'usines à accumulation hivernales.

Achez des produits suisses, prenez en considération la marque „Arbalète“

Nous recevons la communication suivante de milieux ouvriers :

Chaque année, sur notre territoire, des milliers de gens dans les villes, des centaines dans nos villages et hameaux se réjouissent de voir revenir, à l'occasion de la « Semaine Suisse », les décora-

tions si sympathiques de la plupart des vitrines. Avec des moyens divers, mais dans le même esprit de communauté confédérale, le petit épiciers rivalise de zèle dans la décoration de ses modestes étalages avec les spécialistes chargés de l'arrangement des vitrines des grands magasins. Les uns comme les autres ne ménagent ni leur temps ni leur peine pour mettre une fois de plus sous les yeux des acheteurs la grande diversité et la qualité de nos produits suisses.

Chaque Suisse sent son cœur battre de fierté en contemplant ces nombreux témoins de la capacité de notre industrie. De plus, chacun participe, quelle que soit sa position, à cette fierté de l'artisan qui voit un chef-d'œuvre sortir de ses mains ; tandis que l'artisan ou le paysan ressentira une satisfaction personnelle, l'ouvrier d'industrie, l'employé de commerce aura le sentiment de l'existence réelle d'une collectivité économique. Et cela est bien ainsi ! La contrepartie de cette fierté commune, c'est le sens d'une responsabilité commune, base de la prospérité de notre économie nationale et de notre peuple.

Il n'est cependant pas suffisant de plonger pendant deux semaines notre population dans cette atmosphère de communion spirituelle et de conscience d'une entité économique ; ce qui est décisif, c'est que cet esprit « Semaine Suisse » conduise ensuite les consommateurs à faire leurs achats en suivant des règles définies. Elles ne doivent pas nous amener à un nationalisme économique étroit — d'ailleurs contraire à notre esprit et inconcevable pour un pays comme le nôtre, dont le sort est lié au trafic international — mais à mettre en pratique les principes que nous enseignent la « Semaine Suisse ». La qualité est toujours bon marché dit l'un d'eux ; la qualité indigène offre des garanties affirme un autre, tout aussi incontestable. Chacun de nous a, tout au long de l'année, de nombreuses occasions d'appliquer ces notions.

UNE JEUNE FILLE SE TUE EN MONTAGNE

On mande de Bregenz qu'une jeune fille de 17 ans nommée Ingrid Leber a fait une chute de 150 mètres sur la paroi nord de la Mittagspitze. La malheureuse est morte sur le coup.

Pénurie d'eau

De nombreuses communes saint-galloises souffrent actuellement de pénurie d'eau. La rivière qui passe dans le village de Gossau est absolument à sec, chose que l'on n'avait jamais vue de mémoire d'homme.

Nouvelles locales

UN JEUNE HOMME DE BEX FAIT UNE CHUTE DE VINGT METRES

Un grave accident s'est produit, mercredi, aux environs de 17 h. 30, dans une forêt située au-dessus des Plans-Bex. Le terrain dans cette région est fort accidenté et parsemé de rochers.

M. Raymond Tinturier, âgé de 26 ans, ouvrier appareilleur, employé chez son frère, M. Edouard Tinturier, était occupé à faire du bois au-dessus d'un rocher lorsqu'il perdit l'équilibre et fit une chute de quelque vingt mètres.

M. Fontannaz, de Plan-sur-Bex, qui se trouvait à proximité du lieu de l'accident, alla chercher du secours au village. M. Tinturier fut transporté sur une luge à bois jusqu'aux Plans et de là en auto à l'Hôpital d'Aigle. Il souffre de blessures internes et une fracture probable de la colonne vertébrale. L'état du blessé qui souffre beaucoup est considéré comme sérieux.

UN NOUVEAU SINISTRE A MURAZ

Cette nuit, à 23 h. 30, un incendie s'est déclaré subitement à Muraz qui, il y a un mois, avait déjà été le théâtre d'un sinistre important. Le feu, cette fois, s'est attaqué à une grange-écurie située un peu à l'écart à l'est du village, et appartenant en co-propriété à M. S. Zufferey et au président de la commune de Saint-Luc.

Les pompiers de Sierre et de Veyras se sont immédiatement rendus sur place, et comme il s'avérait inutile d'essayer de secourir les bâtiments déjà entièrement la proie des flammes, ils se sont attachés à protéger les maisons d'habitation environnantes.

Conthey

Kermesse en faveur de la nouvelle église

Sous ce radieux soleil d'automne, quel délice qu'une promenade en famille... Sans hésiter, dirigez vos pas vers Plan-Conthey en ce dimanche 16 octobre. Vous y passerez un charmant après-midi. Votre plaisir sera complet... et votre cœur y aura une large part puisque vous aurez la joie de coopérer à une œuvre grandiose : la construction d'une nouvelle église.

Les sociétés locales : de chant, de fanfare, de gymnastique vous régaleront de leurs productions. Les « alouettes » spécialement sont en pleine forme. Parmi les lots d'une tombola abondamment garnie, vous y trouverez toute la richesse et la qualité des caves contheysannes. Si le rythme endiablé des vendanges a quelque peu ralenti, cette atmosphère particulièrement sympathique y règne encore et, sans aucun doute, un ciel magnifiquement bleu sera de la partie. Ceux que la récolte a entièrement satisfait vien-

Vient de paraître

LES ALPES VAUDOISES

par Albert Chessex. Illustré de 32 planches. Collection Trésors de mon pays. Editions du Griffon-Neuchâtel

Voici un beau livre d'images auquel ont collaboré quelques-uns de nos meilleurs photographes spécialistes de la montagne. La valeur de ces vues suffirait déjà à assurer le succès de l'ouvrage.

L'auteur du texte s'est efforcé de décrire et de caractériser brièvement chacune des régions des Alpes vaudoises. Ce petit livre n'est nullement un « guide » : si certains itinéraires y sont indiqués, c'est simplement pour varier les descriptions. Le but de ces pages est de faire mieux connaître et mieux aimer nos montagnes. A la partie descriptive, qui est ici l'essentiel, on a ajouté un aperçu de la vie des montagnards, de leurs travaux, de leurs ressources, de leurs coutumes et de leur histoire.

LES GLACIERS

par André Renaud. Illustré de 32 planches. Collection Trésors de mon pays. Editions du Griffon-Neuchâtel

De nos jours, les glaciers n'intéressent plus seulement les touristes et les alpinistes. Ils sont devenus l'un des facteurs les plus importants de notre prospérité nationale, car ils contribuent chaque année davantage à la production de l'énergie électrique. Aussi le nouveau fascicule de la collection « Trésors de mon pays » paraît-il fort opportunément.

Les connaissances glaciologiques actuelles y sont présentées très clairement en quelques pages d'une lecture attrayante, consacrées à la formation des glaciers, à leur mécanisme et à leurs variations. Les meilleures photographes ont contribué, avec l'auteur, à fournir une illustration riche et soignée qui offre un aperçu très suggestif des principaux glaciers suisses et de leurs curiosités les plus intéressantes.

LA MODE FAIT BOUM !

C'est sous ce titre... dynamique à souhait que débute le traditionnel numéro spécial de mode d'automne et d'hiver de l'« ILLUSTRÉ ». Cela signifie que, cette saison, la ligne fuselée a crevé l'ampleur de toutes ses flèches et de tous ses dards. Cependant, l'ampleur ne s'avoue pas vaincue : elle se réfugie dans les positions de repil fort subtiles et, dans le mouvement enveloppant des vastes manteaux, tient encore prisonnière l'étroite silhouette de la femme d'aujourd'hui. C'est ainsi que se suivent harmonieusement dans cet élégant numéro relevé de pages en couleurs, de ravissantes photographies de tailleurs, de manteaux, de petites robes, de robes d'après-midi, de cocktail, du soir et autres créations propres à faire rêver les femmes. Le tout commenté par Jannik.

No du 13 octobre.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

No 42 du 15 octobre : Que deviendrait l'O. N. U. sans les femmes ? par Eliane Lavarino. — La

boîte à musique, nouvelle inédite par H. Jacky. — Film nouveau : « Les vertes prairies ». — La chronique astrologique, par W.-H. Hirsig. — La suite du roman pour enfants : « Le trésor de Pierre-feu », par P. Chapponnière. — Feuilleton : « Nous voulions être heureux », par H. G. Carlisle. — En pages de mode : Une ravissante liseuse tricotée. — Un manteau raglan pour garçonnet. — Tailleurs et manteaux d'arrière-automne. — Comment égarer les deux robes simples que nous vous proposons, au moyen de quelques colifichets. — Dentelle à l'aiguille. — La maîtresse de maison vous présente : cuisine du Nord, cuisine du Sud.

LA PATRIE SUISSE

No 42 du 15 octobre : Pour le centenaire de la mort du grand musicien : Chopin à Paris. — Un curieux reportage : Jardins miniatures. — Problèmes de la circulation, par R. Besson. — Un quart d'heure avec le metteur en scène Carol Reed. — Une nouvelle de Maurice Lannes : « Toni Black ». — L'ex-roi Humbert à Genève. — Inondations en Italie. — Grèves aux Etats-Unis. — La vie à Paris. — Les pages de Madame. — Les sports. — Feuilleton : « C'est encore vous que j'aime », par O. R. Cohen.

Radio-Programme

SOTTENS. — Vendredi 14 octobre. — 6 h. 55 L'anglais par la radio. 7 h. 10 Le bonjour matinal de Colette Jean. 7 h. 15 Informations. 7 h. 20 Un ensemble de musique légère, une vedette de la chanson. 11 h. Emission relayée par les trois émetteurs nationaux. 12 h. 15 Le moment sportif. 12 h. 20 Musique récréative. 12 h. 46 Informations. 12 h. 55 Humour musical. 13 h. Les visiteurs de la semaine. 13 h. 10 Trois succès de Jacqueline François. 13 h. 20 Scherzo slave, Lotter. 13 h. 25 Le service de musique de chambre. Le pianiste Albert Ferber. 13 h. 50 Une ouverture de Berlioz : Le Corsaire. 16 h. 30 Emission relayée par les trois émetteurs nationaux. 17 h. 30 L'agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 17 h. 40 Les belles gravures musicales : Caprice espagnol, Rimsky-Korsakov. 17 h. 55 Radio-Jeunesse. 18 h. 25 Pour les amateurs de jazz. 18 h. 45 Les cinq minutes du tourisme. 18 h. 50 Reflets d'ici et d'ailleurs. 19 h. 05 La situation internationale. 19 h. 15 Informations. Le programme de la soirée. 19 h. 25 Une nouvelle émission de Radio-Genève : Le dîner aux chandelles. 20 h. La pièce radiophonique inédite du vendredi : Dernier colloque avec le diable, par Georges Hoffmann. 20 h. 30 Musique brillante. 20 h. 50 La Tribune libre de Radio-Genève. 21 h. 10 Trente minutes avec les maîtres du théâtre lyrique. 21 h. 40 A l'occasion de la Semaine suisse : Artistes de chez nous aux Rencontres de Genève. 22 h. 15 La science et le monde d'aujourd'hui. La technique de la sécurité. 22 h. 30 Informations. 22 h. 35 La voix du monde. Les travaux des institutions internationales. 22 h. 50 Deux études pour Tristan et Yseult.

Vive le nouveau Radion!



Mon linge blanc devient plus blanc, mes effets de couleur sont plus lumineux!

Savez-vous pourquoi? Parce que le nouveau Radion contient davantage de savon et que sa mousse et sa force détersive sont plus intenses. De là son efficacité extraordinaire aussi dans la machine à laver. Radion se prête admirablement au lavage des objets fins tels que la soie et la laine. Avec cela, il est meilleur marché. Donc, pour votre prochaine lessive: le nouveau Radion!

RADION lave plus blanc

et rend les effets de couleur plus lumineux



Un produit Sunlight

Nouvelle qualité

Prix seulm. Fr. 1.-

OMO pour tremper et rincer

Le vétérinaire MORISOD

informe sa fidèle clientèle qu'il est définitivement installé à

MONTHEY

Tél. 4.20.40

Viticulteurs

A vendre, à prix avantageux:

2 pressoirs d'occasion en excellent état, système américain, à 2 vitesses, contenance 12 à 15 brantées.

En vente encore quelques pressoirs de 5 à 8 brantées, construction entièrement métallique, sans aucune pièce de fonte, garanti incassable.

Le succès de notre fabrication

C. DUGON

Atelier mécanique

BEX

Téléphone 5.22.48

A REMETTRE

Urgent, raison de famille, à remettre

JOLIE BOUCHERIE

sur artère principale, avec appartement 4 pièces, 17,000 fr., bail 10 ans. Ecrire sous chiffre R. 123165 X Publicitas, Genève.

Fromage bon marché

légèrement avarié

Emmenthal, entièrement gras, Fr. 4.- le kg.

Tilsit, entièrement gras, Fr. 3.80 le kg. (pièce de 4 à 5 kg.)

Fromage mi-gras Fr. 3.10 le kg., 1/2 gras Fr. 2.20 le kg., maigre Fr. 2.- le kg.

Expédition rapide par remboursement.

Jos. Schürmann, tél. 6.71.77, Käsehandlung, Stans.

HERNIE

Bandages 1ère qualité élastique ou à ressort, avec et sans pelote. **BAS PRIX.** Envois à choix. Indiquer tour et emplacement des hernies.

Rt. Michel, spécialiste, 3 Mercerie, Lausanne

A vendre une

MOTO

Vespa, entièrement révisée, état de neuf, prix à convenir.

S'adresser au garage des Alpes, Marigny-Bourg. Tél. (026) 6.12.22.

HERMETTE 2000
« PLAISIR D'ECRIRE »

Aussi maniable qu'une portable — aussi précise qu'une grosse machine de bureau, la « 2000 » vous assure un courrier impeccable.

OFFICE MODERNE • SION
OLIVIER-ELSIG

CONSERVATOIRE CANTONAL DE MUSIQUE SION

Ouverture des cours: lundi 17 octobre

Diplômes reconnus par le Département de l'instruction publique de l'Etat du Valais

Réduction sur les abonnements de chemin de fer

Renseignements au secrétariat du Conservatoire, Sion.

Du bon fromage à bon marché!

Tilsit 1/4 gras
bon tendre mûr, 5 kg. fr. 2.40, 15 kg. fr. 2.35, 30 kg. fr. 2.30 par kg.

Tilsit gras,
bien mûr, 5 kg. fr. 3.80, 15 kg. fr. 3.70, 30 kg. fr. 3.60 par kg. (Quelques meules trop mûres ou un peu tarées avec rabais spécial.) Garantie: Tout envoi ne satisfaisant pas est repris!

Walter Bachmann, Fromages en gros, Lucerne 12

Chamoson - Tir d'automne

Bal de la Nouvelle Cible

Dimanche 16 octobre

Tir de clôture avec prix, le matin de 0700 à 0900, le soir de 1200 à 1700

Dès 17 heures, **GRAND BAL** à la salle de la Consommation

Distribution des prix aux lauréats du tir

Recommandation particulière. Le comité.

Cherchons JEUNE FILLE

de 18 à 22 ans, pour aider au café. Vie de famille. Débutante acceptée. Adresse sous chiffre P 11752 S Publicitas, Sion.

On cherche **jeune fille** pour la garde de 2 enfants, connaissance de la cuisine exigée. Place facile avec bon salaire. Congé régulier. Offres sous chiffre M 661 Publicitas, Sion.

Standard

cabriolet, 9 CV., 1948, parfait état, méc. et carr., capote neuve, à enlever. Prix intéressant.

Tél. (026) 6.10.90 qui renseignera.

A vendre voiture

Adler, 6 CV., en parfait état de marche. Prix Fr. 2000.-. Eventuellement échangerait contre

vins

Offres au Nouvelliste sous G. 7047.

Occasions

Grand choix **HABITS** dames et hommes. Envois à choix. Mme Gross, Gd St-Jean 9, Lausanne, Tél. 3.90.98.

Le chocolat au lait de renommée mondiale

Suchard **Milka**

Suchard

il enchante le palais de son moelleux tapis de crème

123 ans de tradition

dront prouver la générosité de leur cœur... les autres ne manqueront pas l'occasion de dissiper leur déception... mais tous voudront jouir pleinement de ce merveilleux sourire d'automne.

MOTO CONTRE CYCLISTE

Deux blessés graves

Une motocyclette conduite par M. Fernand Roduit, ayant sur son siège arrière, Mlle Thérèse Besse, de Leytron, a heurté, sur la route cantonale de Charrat à Saxon, un cycliste, M. Claude Magnin. Ce dernier souffre d'une fracture du crâne et de la mâchoire.

M. Roduit souffre également d'une fracture du crâne, alors que la jeune fille qui l'accompagnait s'en tire avec quelques égratignures.

AU TRIBUNAL CANTONAL

Deux ex-fonctionnaires condamnés

(De notre corresp. part. H. F.)

Le Tribunal cantonal, réuni hier, sous la présidence de M. le juge René Spahr, s'est occupé du cas de deux ex-fonctionnaires du Département des Finances révoqués pour malversations.

Cette affaire a été jugée il y a quelques temps déjà par le Tribunal d'arrondissement de Sion.

Il s'agit de deux jeunes gens qui ont réussi à commettre une série d'escroqueries pour un montant d'environ 30,000 francs, en confectionnant des bons de caisse, munis de fausses signatures et de se faire remettre par ce moyen de gros montants. Au cours d'un contrôle, le pot aux roses fut découvert.

En première instance, les juges avaient retenu contre les accusés les délits de faux, usage de faux, escroquerie et gestion déloyale. Ils avaient été condamnés : René Oggier à 24 mois de réclusion et Michel Gaillard à 20 mois de la même peine. C'est donc sur appel que l'instance supérieure fut saisie.

Les débats

La procédure valaisanne ne prévoit pas le débat oral. La parole est immédiatement donnée au rapporteur, M. le Dr Lorétan, qui prononce un réquisitoire modéré. Puis, les avocats des inculpés, MM. D'Allèves et Taugwalder plaident habilement les circonstances atténuantes et demandent en faveur de leurs clients, de fortes réductions des peines prononcées.

Le jugement

Le Tribunal a rendu son jugement hors la présence des parties.

Contrairement à l'avis des premiers juges, la Cour n'a pas retenu le délit de gestion déloyale et a modifié l'arrêt rendu par le Tribunal d'arrondissement.

René Oggier est condamné à 20 mois de réclusion et Michel Gaillard à 15 mois.

Rappelons que les familles des deux condamnés, très honorablement connues, ont remboursé le montant des sommes escroquées.

Un gros incendie dans une droguerie lyonnaise

LYON, 13 octobre. (A. F. P.) — Un incendie s'est déclaré dans la nuit de jeudi à 3 h. 45 dans une droguerie de la Croix rousse appartenant au vice-président du conseil d'administration de la Foire de Lyon. Le feu a pris naissance dans le laboratoire, sans doute à la suite d'un court circuit. Les pompiers de Lyon ont réussi à maîtriser le sinistre mais le laboratoire, l'entrepôt et les bureaux de la droguerie ont été entièrement détruits. Les dégâts s'élèvent à plusieurs millions.

Du blé pour la Suisse

GENES, 13 octobre. (Ag.) — Pendant le mois de septembre, 11 navires, 7 italiens et 4 étrangers, ont déchargé dans les silos du port de Gènes 50,112 tonnes de céréales, à savoir 45,514 tonnes de blé, 3247 de maïs, 607 d'avoine, etc. 19,815 tonnes de blé ont été déchargées pour le compte de la Suisse.

A Genève

UN OUVRIER REÇOIT UNE PLAQUE DE MOLASSE SUR LA TÊTE

GENÈVE, 13 octobre. — Un ouvrier, M. Edouard Viret, travaillait sur un chantier du quartier des Eaux-Vives lorsqu'une plaque de molasse qui s'était détachée d'un balcon l'atteignit à la tête. Grièvement blessé, l'infortuné manœuvre a été conduit à l'Hôpital cantonal.

Temps probable jusqu'à vendredi soir

Le beau temps se maintient dans toute la Suisse.

Doux, surtout en altitude.

Au nord des Alpes : brouillards matinaux en plaine, avec éclaircies régionales.

Dernière heure

En Angleterre

Un bombardier B 50 s'écrase

Treize morts

NEWMARKET (Cambridgeshire), 13 octobre. (Reuter). — Jeudi un bombardier américain type B 50 du plus récent modèle, est tombé dans un champ de blé près de Newmarket. L'appareil a fait explosion et a pris feu. Tout l'équipage a perdu la vie.

Un porte-parole des forces aériennes américaines a déclaré que l'on avait retiré des débris de l'appareil les corps carbonisés de 12 hommes des 13 que comptait l'équipage. Au moment de la catastrophe la visibilité était limitée à 1200 mètres à cause du brouillard. L'avion B 50 était un des plus gros bombardiers stratosphériques venu au mois d'août en Grande-Bretagne y faire des exercices combinés avec la 43e escadrille de bombardiers américaine au-dessus des bases de l'Angleterre. Auparavant, un B 50, le « Lucklady II », avait entrepris cette année un vol sans atterrissage autour du monde.

Toujours la question royale belge

M. EYSKENS VIENDRAIT TROUVER LE ROI EN SUISSE

BRUXELLES, 13 octobre. — Selon le journal « Le Populaire », le premier ministre Gaston Eyskens se rendrait en Suisse où il rencontrerait le roi Léopold III à Pregny. Le premier ministre partirait directement du Luxembourg où il doit assister à la conférence du Benelux. Le premier ministre a eu, mercredi encore, de nouvelles entrevues avec des personnalités des partis chrétien et socialiste au sujet de la solution à apporter à la question royale.

Les élections anglaises n'auront pas lieu avant 1950

LONDRES, 13 octobre. (Reuter.) — M. Attlee, premier ministre, a déclaré qu'il n'y aura pas d'élections générales en Angleterre cette année.

LE PROCES DU CAIRE

LE CAIRE, 13 octobre. (A.F.P.) — Le tribunal militaire, qui a condamné le 9 octobre dernier Abdel Meguid Ahmed Hassan, assassin du premier ministre Nokrachi Pacha, a rendu jeudi son verdict dans le procès de 14 autres accusés. Trois d'entre eux, Mohammed Malek Youssef, Atkf Attia Helmi, et Mahmoud Kamel el Saed, et l'auteur de l'attentat contre le palais de justice Chafik Anas, ont été condamnés à 25 ans de travaux forcés. Les dix autres inculpés ont été acquittés.

LES RELATIONS ENTRE L'INDE ET LA CHINE-ROUGE

LA NOUVELLE-DELHI, 13 octobre. (A. F. P.) — « Le gouvernement indien a informé la République populaire chinoise qu'il examinait sa requête en vue d'une reconnaissance de la part de l'Inde et qu'il rappellerait pour consultation son consul à Nankin », déclare une note officielle publiée par le gouvernement indien. « Entre temps, ajoute la note, des contacts officieux seront maintenus entre l'Inde et la République populaire chinoise par l'intermédiaire de ses représentants consulaires en Chine. »

Les milieux politiques de Delhi estiment que cette note constitue une reconnaissance de facto de la République populaire chinoise.

Certains observateurs assurent que « cette reconnaissance de facto constitue un des éléments de la politique d'équilibre entre les deux blocs suivie par le pandit Nehru et dont on trouverait une illustration dans le fait que son voyage à Washington coïncide avec cette quasi reconnaissance de la Chine communiste. »

UN TRAIN DERAILLE AUX INDES

CALCUTTA, 13 octobre. (Reuter.) — Dans la nuit de mercredi à jeudi, le train postal de Bombay a déraillé à 130 km. de Calcutta. Selon les premières informations, quatre personnes ont été tuées et 31 blessées.

Les vacances du conseiller fédéral Max Petitpierre en Italie

FLORENCE, 13 octobre. (Ag.) — Le conseiller fédéral suisse Max Petitpierre, accompagné de son épouse, d'une belle-sœur et d'un de ses fils, en voyage de vacances, est arrivé mardi à Florence à bord de sa voiture. On apprend dans cette ville qu'il poursuivra son voyage dimanche sur Rome, où il séjournera à la Légation de Suisse.

Vers l'investiture constitutionnelle

« Paix à l'intérieur et à l'extérieur » s'écrie M. Jules Moch lors de son discours-programme devant l'Assemblée nationale

PARIS, 13 octobre. (Ag.) — La séance de l'Assemblée nationale de jeudi 13 octobre 1949 s'est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Edouard Herriot.

« Paix à l'intérieur et paix à l'extérieur », tels sont les deux thèmes qu'a développé M. Jules Moch dans le discours-programme qu'il a prononcé jeudi après-midi à l'Assemblée nationale à l'occasion de la séance du vote d'investiture constitutionnelle.

Le président désigné a déclaré :

« La France veut être gouvernée. L'homme de la rue souhaite que dans le cadre de la démocratie règne l'ordre et s'exerce l'autorité. C'est ce que je souhaite réaliser avec une équipe d'hommes résolus et énergiques si j'obtiens tout à l'heure votre assentiment.

Etudiant la situation politique et économique, M. Jules Moch constate que des difficultés de deux ordres sont à résoudre. Les unes de caractère immédiat qui ont abouti à la crise actuelle, les autres de caractère permanent. Abordant le problème immédiat des prix et des salaires, M. Jules Moch se refuse de cautionner une politique d'accroissement des salaires qui aboutirait à une nouvelle dévaluation du franc. Son programme qu'il défendra farouchement est celui de la défense de la monnaie et de l'équilibre budgétaire. La meilleure défense des intérêts des travailleurs les plus déshérités, souligne l'orateur, consiste non à augmenter leurs salaires théoriques mais à maintenir et à améliorer leur puissance d'achat.

Trois séries de mesures sont envisagées par M. Moch dans ce dessein. Il y a lieu tout d'abord d'exercer sur les prix une pression constante, énergique et vigilante. M. Moch n'envisage nullement de résoudre un appareil de contrôle aujourd'hui désorganisé mais bien plus simplement d'appliquer certaines mesures techniques auxquelles pourront s'ajouter le rétablissement de certaines subventions dont l'ensemble des consommateurs pourraient être bénéficiaires.

La 2e mesure préconisée par M. Moch est le retour à la libre discussion des conventions collectives et la remise en vigueur d'un système de conciliation et d'arbitrage analogue à celui de 1937 en ce domaine. Il s'engage à déposer un projet en ce sens sur le bureau de l'assemblée.

La 3e mesure proposée à l'assentiment de l'Assemblée par M. Moch est celle de la prime exceptionnelle dont il précise qu'elle doit être, une fois prise, exempte de taxe et d'impôt. Cette prime intéresserait, d'après les statistiques officielles, environ 2 millions 850 mille salariés sur un total de 8 millions. M. Jules Moch suggère une indemnité exceptionnelle et unique partant de trois mille francs s'amenuisant puis s'annulant au niveau des salaires de 15 mille francs, cette indemnité étant versée à tous les travailleurs au salaire anormalement bas, c'est-à-dire inférieur à 15 mille francs. Le montant de cette prime représenterait environ quatre milliards de francs au minimum et six milliards au maximum, soit dans les cas les plus défavorables une charge nouvelle de deux pour mille sur l'ensemble des salariés français. De l'avis de M. Moch cette dépense supplémentaire ne doit pas influencer sur les intérêts des revenus.

M. Moch en vient ensuite à la deuxième partie de son discours, celle qui consacre un programme d'ensemble. Le budget doit être équilibré, rappelle l'orateur. Il doit l'être par les sacrifices de tous et non seulement de quelques-uns et plus encore par les sacrifices de ceux qui possèdent le superflu.

Nous vous présentons un budget en équilibre, assure l'orateur. Un effort constant devra être réalisé. Le gouvernement aura le courage nécessaire et vous demandera de l'avoir. M. Moch expose alors les mesures qu'il compte prendre : répression des fraudes, révision de l'appareil administratif.

Un budget équilibré retient ensuite l'attention du président désigné. Un vaste programme est exposé. Il comprend une impulsion nouvelle à la reconstruction de logements, du nombre des écoles nécessitées par l'extension des naissances. En ce domaine, vingt mille classes devront être ouvertes, ce qui représentera une dépense de 80 milliards de francs. Ces travaux, précise M. Moch, doivent avoir la priorité sur les autres, à l'exception de ceux visant la production d'électricité dont le développement normal est la condition technique de l'indépendance française.

En ce qui concerne l'agriculture, M. Moch

se propose de défendre les prix agricoles, de constituer des statuts et d'organiser des exportations des produits agricoles.

Analysant les problèmes posés par la conjoncture internationale, l'orateur déclare : Le gouvernement de demain poursuivra l'œuvre de celui d'hier : l'abolition progressive des barrières douanières, obligation pour nos industriels d'un effort rigoureux de compression des prix.

Dans un monde anxieux et partagé, à tendances opposées, la tâche est malaisée. La méfiance découlant des guerres et des oppositions de régimes ne disparaîtra pas en un jour. Nous avons le devoir de travailler à cette œuvre de redressement tout en tirant de l'histoire des agressions dont nous avons été les victimes, des souffrances et des massacres que nous avons subis, les leçons de prudence qui s'imposent. J'ai lutté, souligne-t-il, au cours d'une carrière politique déjà longue et notamment ces deux dernières années pour la liberté intérieure, comme sur les champs de bataille des deux guerres j'ai lutté pour l'indépendance nationale.

Aujourd'hui comme hier je pense que pour relever les ruines matérielles et morales de l'invasion, pour défendre et perfectionner nos institutions, pour contribuer à assurer la paix, le maximum d'union entre Français s'impose.

ANTISEMITISME ET LITTÉRATURE

NEW-YORK, 13 octobre. (Reuter). — La Cour suprême de l'Etat de New-York a eu à s'occuper d'un cas d'antisémitisme assez particulier, dont se seraient rendus coupables... Dickens et Shakespeare.

Mr Murray B. Rosenberg, de Brooklin, avait banni des bibliothèques des écoles publiques de New-York les deux œuvres célèbres que sont « Olivier Twist » et « le marchand de Venise », sous prétexte qu'elles engendraient « la haine des Juifs » et qu'au surplus elles étaient « anti-religieuses ».

Le juge J. di Giovanna a tenu à réhabiliter les deux gloires de la littérature britannique, faisant valoir que « l'instruction publique et l'éducation familiale étaient beaucoup mieux à même de faire reculer l'intolérance religieuse et raciale que la censure et l'élimination d'œuvres littéraires ».

CONFERENCE DES DIRECTEURS DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

STANS, 13 octobre. (Ag.) — L'assemblée annuelle des directeurs cantonaux d'Instruction publique a eu lieu à Stans sous la présidence de M. Odermatt, de Buochs. Le conseiller fédéral Philippe Etter assistait à l'assemblée. M. Picot a été désigné comme président de la conférence et la ville de Genève comme « Vorort » pour 1950. Après expédition des affaires statutaires, la conférence s'est occupée de l'obligation de faire un stage pratique lors des études au Poly, de l'enquête faite auprès du corps enseignant sur la simplification de l'écriture allemande, sur la publication d'un atlas scolaire historique, sur l'enseignement de l'italien, etc.

MORT D'UN ANCIEN CONSEILLER NATIONAL

BUSSERACH (Soleure), 13 octobre. (Ag.) — On annonce la mort, à l'âge de 89 ans, de l'ancien instituteur Olive Jeker, qui a représenté le parti radical au Grand Conseil de 1921 à 1923 et au Conseil national de 1925 à 1931.

TRAGIQUE ACCIDENT LORS D'UNE COURSE D'ECOLE

UNTERAEGERI, 13 octobre. (Ag.) — Un accident mortel s'est produit sur le Rossberg-Kulm, près de Sattel. Le jeune Werner Muller, âgé de 15 ans et demi, élève de l'école secondaire de Zurich, qui participait à une course d'école, a glissé sur une pente humide et a été précipité au bas d'une paroi de rocher de 80 mètres. Le malheureux a été tué sur le coup. Le jeune Werner, qui jouait avec ses camarades, s'était écarté d'eux et ce n'est que lors du départ de la classe que l'on s'aperçut de son absence.

La société protectrice des animaux n'aime pas les courses de taureaux

SOLEURE, 13 octobre. — Réunie, la société protectrice des animaux a voté une résolution dans laquelle elle proteste contre les courses de taureaux organisées à Genève et demande l'interdiction de ces manifestations qu'elle considère comme des brutalités envers les animaux.

†

Profondément touchée de la sympathie reçue à l'occasion de son grand deuil, la famille de Monsieur Joseph ROTH, à Saxon, remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douleur. Un merci spécial à la Classe 1886 et à l'Ancienne Société de Cible.